

Bibliothèque numérique

medic@

**Rondelet, Guillaume. Traité de Verole
par M. Guillaume Rondelet, Lecteur
ordinaire en medecine a Mont-pelier.
Traduit en François, et remis au net
par Estienne Maniald, professeur de
medecine, en l'Université de
Bourdeaux**

*A Bourdeaux, par Simon Millanges, 1576.
Cote : 90958 t. 519 n° 3*



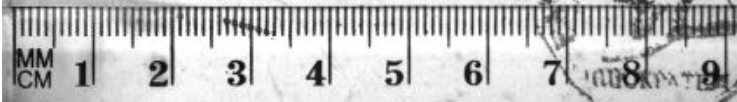
(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x519x03>

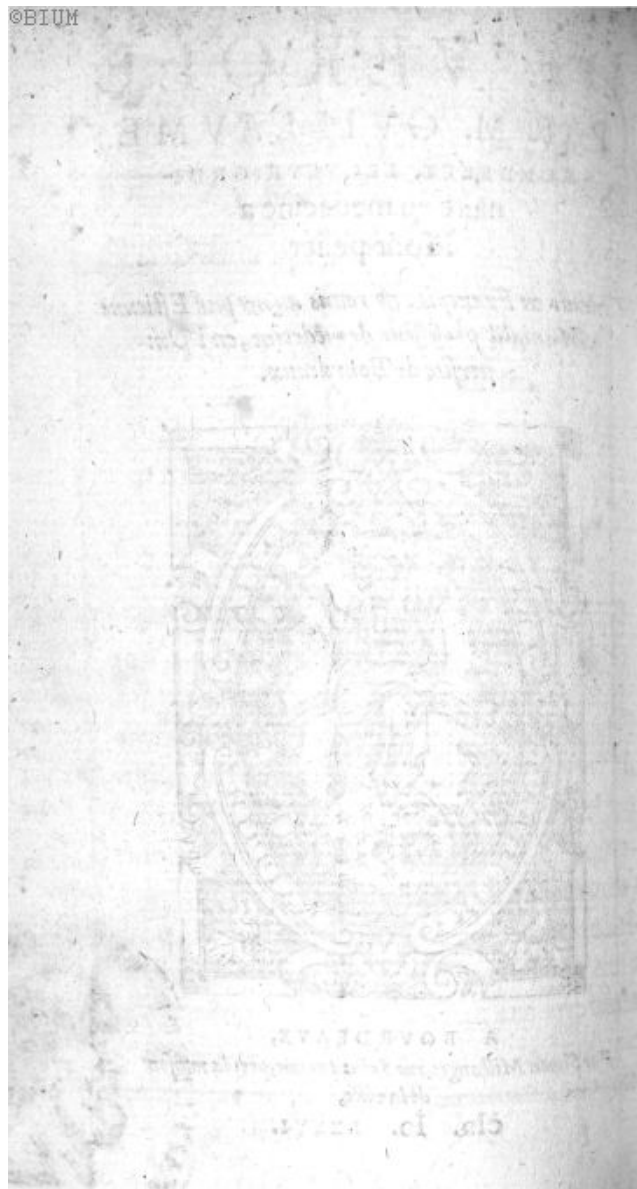
TRAITE
DE VEROLE
PAR M. GVILLAVME
RONDELET, LECTEUR ORDINAIRE
en medecine a
Mont-pelier

*Traduit en Francois, & remis au net par Estienne
Maniald professeur de medecine, en l'Uni-
uersité de Bourdeaux.*



A BOVRDEAVX,
*Par Simon Millanges, rue Saint Janme, pres la maison
de la ville,*
c13. 13. LXXVI.







TRAICTE' DE VEROLE,

PAR M. GVILLAVME

RONDELET, LECTEUR

ordinaire en medecine

a Mont-pelier.



De la nature & causes de verole,

CHAPITRE I.



T Ovs ceux, qui ont traicté de la verole, confessent, que c'est vne nouvelle maladie, laquelle est cõtagueuse, principalement quand s'acquiert par habitation de femme. Or c'est vne intemperie humide, & cause de plusieurs symptomes, selon la diuersité des humeurs, & des corps malades. Parquoi nous la pouuons ainsi descrire. **VEROLE** est vne intemperie mauuaise des parties externes, avec humeur contagieuse, acquise mediatement ou immediatement, par attouche-

La verole connue en Frãce depuis 83 ans, lors que Charles 8. Roï de Frãce faisoit guerre en Isalie. 1493.

Description de verole.

A ij.

4 TRAITE' DE VEROLE

ment venerien, laquelle est accompagnée le plus souuent de pustules, de mauuais vlceres, & de douleurs. Et d'autant que ceux, qui parlent de ceste matiere ne s'accordent point, il est besoin d'expliquer & demonstrier les parties de ceste description. Nous mettons ceste maladie sous intemperie, pource que l'intéperie premierement corrompt & infecte la masse sanguinaire, en apres en prouient vne cacochymie, de laquelle sortent pustules, tumeurs, vlceres, & douleurs. Personne ne niera, que ceste maladie ne soit intemperie, laquelle corrompt les humeurs, car en cecy tous s'accordent, mais sont differens de nous, touchant l'espece d'intemperie, comme Montan homme docte, a cuidé ceste maladie estre chaude & seche, laquelle toutesfois il guerit avec medicamens chauds & secs, comme avec la decoction de gaiac, & semblables desechans, par lesquelz si son opinion estoit vraye, la maladie seroit plustost entretenue & augmentee, que guerie ou mitiguee, entant qu'elle requerroit remedes cōtraires, a sçauoir froids & humides. Mais veu que l'experience, & le tesmoignage de ceux, qui sont atteintz de ceste maladie, en-

*Erreur de
Montan,
qui a pécé
la verole
estre chau-
de & se-
che.*

feigne, que les remedes froids & humides Les reme
des froids
& humi-
des contrai-
res a la cu-
ration de
verole.
 sont contraires entieremēt a ceste maladie,
 qui osera s'arrester au dire de Montan & te-
 nir pour vraye son opinion? Il ne se faut
 esmerueiller, si des humeurs froides & hu-
 mides, sont excitees si grandes douleurs.
 Car i'ay veu plusieurs d'une seule lotion de
 teste ou de pieds, tomber en tresgrandes & Intempe-
rie froide
& humi-
de, cause
de grāds
douleurs,
 tresgrievues douleurs, pour vne grande froi-
 deur & humidité introduite, lesquelles dou-
 leurs nous experimentons ordinairement
 s'appaier avec remedes chauds. Parquoi si
 des choses qui profitent ou dommagent
 est prise indication, sans doubte ceste ma-
 ladie sera intemperie froide & humide, cō-
 me appert tant par la nature d'icelle, que
 par ses effets. Or ceste matiere humide de-
 meurant long temps dans le corps, s'incraf-
 se & acquiert acrimonie, & a la fin chan-
 geant le temperament des parties, ou fai-
 sant diuulsiō ou corrosion desdites parties,
 ameine solution de cōtinuité qu'on appel-
 le. Or ceste intemperie humide pour la Comme il
y a grāde
varieté de
corps, ainsi
si il y a
differe-
tes especes
 diuerse nature des corps ou elle est, se rend
 diuerse. Car si le corps atteint de ceste ma-
 ladie abonde en sang, incontinent le sang
 estant infecté, sortēt pustules sans douleur,

A iij

de verole. ce que argue la matiere n'estre aduste. en
M. Fernel en quelques vns sont les pustules cōme char-
fait qua- neuses, en les autres humidités sanieuses en
tre especes la teste, d'une substance crasse & visqueuse.
oudegrés. & sont lesdites pustules plus douces, a cau-
La pre- se de l'humidité, & moins froides, a cause
miere est de la chaleur du sang, au commencement
la plus seulement, & lors que la malignité n'a infe-
simple & laquelle été encores le sang, ny changé. En apres
legere, en laquelle sortent grandes douleurs, qui faschent de
laquelle nuit, & s'appaissent de iour, & sont miti-
les poils de guees par chaleur, & s'empirent avec re-
la teste & medes froids & humides. quād le mal pro-
de la bar- cede plus avant, & quand le corps est affe-
be rōbens, de laquel été, la maladie se rend plus froide, & veu
sans au- que vlcères y sont faitz, il est certain que
tre offence c'est de pituite salee. Parquoi nous con-
du corps: cluons que la cause de ceste maladie est v-
le venim zile.

La secon
 de espece est plus facheuse, en laquelle tout le cuir est plein de petites pustu-
 les rouges ou iaunes, non gueres esleuees: Le venin de laquelle consiste en le
 sang subuil.

La troisieme espece est encores plus griesue, & vraye verole, en laquelle
 se treuuent pustules rouges ou iaunes, a l'entour du front, des temples, derri-
 re les oreilles premierement, en apres en la teste, & par tout le corps, d'une
 figure ronde, seches, sans pus. lesquelles degnerent en la fin en vlcères viru-
 lens & sordides. ceste cy a son virus au foye, & en la masse sanguinaire.

La quatrieme espece consiste aux parties solides, aux os, ligaments, mem-
 branes, & nerfs, & ameine douleurs implacables, qui s'engregent de nuit,
 en laquelle se treuuent de nodosités & tophes avec un gries tourment.

La matiere de verole est un humeur pituitieux, & visqueux.

ne matiere phlegmatique, & visqueuse. pource que les douleurs des iointures s'esueillent sus la nuit sans chaleur, & sans tumeur apparente aux parties desnuees de chair & ligamenteuses, comme a lentour du col, de la clauicule, de la teste, le deuant de la poitrine, aux parties anterieures des iambes, & aux autres oz esloignés de la teste. Car ces parties toutes estans froides, sont nourries d'aliment pituiteux. Et veu que ces douleurs prouiennent des excremens des parties, comme en la iambe: ou de la defluxion de la teste, d'ou la pituite decoule, ou des autres oz, il n'est possible que ce soit autre humeur. & d'icy se font les douleurs des omoplates, qui tesmoignent la pituite y estre cachee. Se font aussi par defluxion aux corps pituiteux, quand soudainement y suruient tumeur & douleur. L'ouuerture des tumeurs demonstre qu'ils se font de pituite: car quād on les ouure ou cauterise, en sort vne pituite crasse, ou vn pus visqueux. Parquoi ie m'esbahis que les vns disent la melācholie, les autres vne humeur aduste, ou quelque autre humeur estre la matiere de ceste maladie. Car cest argument suffit, comme il me sem

Melancolie ny aultre humeur, ne peut estre la matiere

A iij.

*de ve-ble, pour confirmer nostre opinion, du-
role. quel aussi Galen vse, quand il monstre les
Manard inflammations estre faites de sang, & en au-
Rema tres lieux, & au liure des tumeurs contre
clus defi- nature. Ce que nous pouuons aussi prou-
nissent ve- uer des choses, qu'on iette apres la sueur:
role. solu- car quelquesfois par l'expuition on est de-
tion de cõ- liuré de la douleur & parfaitement guery.
tinuité, La cure aussi demonstre assés ceste maladie
prouenât d'humur estre humide, car ilz sont gueris par reme-
aduste, en des defechans & esmouuans la sueur, plus-
gendree par conta- tost que par ceux qui prouoquent l'urine,
gion au- on laschent le ventre. d'où aussi on peut
oit &c. conclure que la maladie est des parties ex-
ternes, comme du cuir, de la chair, des iointures,
& des parties froides. Et pourtant les parties froides sentent la douleur, com-
me la teste, les iointures, le deuant des iam-
bes, & le deuant de la poitrine. mais les in-
ternes ne sont beaucoup affectees, d'autant
qu'elles sont plus chaudes, & cuifsēt mieux
les excremens, & s'en deschargent. Or que
les parties externes soient premierement
affectees, & en apres les internes, il est cler
& euident: car veu que ceste maladie fac-
quiert par attouchement, ces parties sont
les premieres infectees, qui sont le plustost*

** La dou-
leur se
sent es par-
ties froi-
des.*

touchees, & qui abondent en excremens
 pituiteux & humides. Et s'il y a vlcere en la
 verge, il est necessaire qu'il soit fait par coit,
 pour l'attouchement de la partie infecte.
 d'où aussi les emonctoirs des aines rece-
 uent le mal, d'autant que ces parties par a-
 gitation s'eschauffent, & sont touchees de
 la matiere veneneuse. Si la maladie vient
 pour auoir dormy ensemble, le cuir est affe-
 cté, pour auoir touché le linge, ou l'hom-
 me infecté. Mais a ceux, qui en mangeant
 ou beuuant, tirent & prennent la mauuaise
 haleine, la bouche & les poulmons sont of-
 fensez. D'où se fait que ceux qui besoignent
 vistement, sans baiser & la teste tournee, ne
 prennent le mal si tost, & ne leur vient pu-
 stules au front, ny a la teste, d'autant qu'il n'y
 a pas beaucoup de matiere en ce lieu, &
 d'autant aussi que ces parties expellent fa-
 cilement les excremens de la troisieme
 concoction, qui causent le mal, comme on
 peut voir en temps de santé. Car quand
 nous suons, la sueur presque tousiours com-
 mence au front, & iamais personne ne sue,
 que ce ne soit a l'entour de la teste, a cause
 de l'abondance de l'humidité, & des excre-
 tesfois sans attouchement.

*La mau-
 uaise qua-
 lité de ve-
 role n'est
 point nue
 & simple,
 mais con-
 siste en hu-
 meur, par
 quoi un
 infecté ne
 infectera
 l'autre
 par seule
 expiration,
 mais par
 quelque
 liqueur de
 conlat de
 soi, en
 quelque
 partie des*

*Maniere
de steato-
mes & su-
bros.*

més. Les steatomes & exostoses, ou subros, ne se font sinon d'une matiere visqueuse, & crasse: comme on peut voir en la dissection de ceux qui sont morts, en l'ouverture des tumeurs contre nature, & en la guerison. Je sçay bien, qu'en plusieurs surviennent herpes, mais sont des miliaires, qui ont leur origine de mixtiõ de cholere & pituite, en vn corps bilieux & choleric. Car autrement ces herpes ne seroient de longue duree, sil n'y auoit du phlegme meslé. Il survient aussi quelques escailles semblables a du son, quelques inequalités au cuir, & aussi le prurit. Lesquelles choses se font & de phlegme & de cholere, ce que personne de bon iugement ne niera. Que si d'adventure surviennent vlceres, on ne les peut guerir, que premierement le corps ne soit euacué, & principalement par sueurs. parquoy si la maladie estoit d'une matiere chaude & seche, seroit plustost entretenue par ces remedes,

*Contre
ceux, qui
asident la
verole e-
sye inien
perie, froi-
de & se-
che.*

que guerie. Non moins ceux là se monstrét ridicules, qui disent la verole estre froide & seche. car ces remedes la rendroient plus seche, & par consequent nuiroient d'avantage. Et toutesfois les remedes secs la guerissent, comme le bois de gaiac, le chine, la

faulx parille, l'argent vif, & semblables. par
 quoy s'enluit bien, que la maladie n'est aucu-
 nemét froide & seche. Que la douleur soit
 plus aux parties externes qu'aux internes,
 par induction on le peut voir. Car le peri-
 crane est offensé, d'où se font douleurs ex-
 tensiues, tellemét qu'il semble, que les che-
 ueux se dressent en haut. Il y a aussi douleur
 au deuant de la poitrine, au haut de l'espaule,
 & au deuant de la iambe. La guérison
 aussi le demonstre. pource que la maladie
 n'est guérie sinon par sueur, ou par frequen-
 te & grande euacuation par le dos, laquel-
 le par long trait de temps desèche tout le
 corps, ou par abstinence, laquelle consom-
 me telles humidités. Parquoy la verole a
 quelque conuenance avec la lepre, entant
 qu'elle saisist les parties externes, mais en
 cecy different, pource que la verole com-
 mence aux parties externes, & la lepre
 prent son origine des parties internes, &
 sort aux externes, & la verole au contraire
 entre au dedans. Ce que nous voyons aux
 enfans produitz de pere ou mere infectés,
 car ceste maladie reluit & apparoit au de-
 hors. I'ay veu vn enfant sortir du ventre de
 sa mere, tout couuert de pustules de vero-

*La dou-
 leur de ve-
 role est
 plus aux
 parties ex-
 ternes,
 qu'aux
 internes.*

*Conuenã-
 ce de la ve-
 role, avec
 elephãsia-
 sis ou le-
 pre, & sa
 difference.*

le. Cecy fait aussi que la maladie est contagieuse, car si les parties externes sont approchées des externes opposées, sont beaucoup plus affectées, comme ceux qui sont de chair molle, & de cuir rare, sont plustost saisis de ceste maladie par attouchement. Parquoy ne se faut esmerveiller, si l'ophthalmie en regardant s'acquiert, la gale & la verole par attouchement: car veu qu'elle cōsiste a l'extremité du cuir, il s'escoule quelque chose, laquelle estant receuë dedans, infecte l'œil, ainsi mesmes la chair, le foye, & le reste du corps. Et cecy se connoist aisement, pource que la verole, qui n'a ny gales ny pustules, mais seulement douleurs, rarement s'acquiert par attouchement, sinon celle qui a vlcere, gales, ou pustules. Aussi ceste maladie apres la sueur, ne tourmente pas comme au parauant, & n'est point prinse des autres, sinon par attouchement venerien. d'auantage ceux qui reiettent force excrement pituiteux, declarent assés ceste maladie estre froide: & personne ne peut dire le contraire, encore que en quelques vns y ait apparēce de cholere, cōme aux herpes, ou bien de sang, car cela aduient pource que la maladie est faite en vn

Quelle espece de verole est plus contagieuse.

corps plein de cholere, ou de melancholie,
 ou de sang, & ce pour le cōmencement seu-
 lement, car a la fin ceste maladie change le
 temperament du corps, & pour lors vraye-
 ment la maladie deuiet pituiteuse, & telle
 apparoit. On peut estre saisi de ceste mala-
 die mediatement ou immediatement, car
 qui à ce mal par attouchemēt, il l'a prins de
 la nourrice, de son pere ou sa mere, ou des
 autres, ou par cōtagion venerienne. Et me-
 diatement par attouchement, ou avec la
 nourrice, ou avec son pere ou sa mere, ou
 avec autres. Car on n'a veu iamais person-
 ne saisi de ceste maladie, ayant vescu hone-
 stemēt & chastement, sil n'a conuersé avec
 quelque infect. Parquoi ceste maladie ne
 prent son origine, ny du vice des aliments,
 ny de l'influence des astres, mais des Indes,
 ou ceste maladie est frequente, & parad-
 uenture familiere & propre, comme au
 temps passé le charbon en Lāguedoc, la le-
 pre en Alexādrie, le goitre *aux mōtagnes
 de Sauoye. Personne ne peut nier la verole
 estre contagieuse, sil ne veut nier le sens &
 l'experience. Car premieremēt se fait d'at-
 touchement venerien, & le plus souuent
 commence aux parties honteuses. car au

*Verole
 enracinee
 change le
 tempera-
 ment du
 corps.*

*Quelques
 uns pen-
 sent que
 ceste mala-
 die ait
 prins son
 origine de
 la coniu-
 ction de
 Saturne*

*avec
 Mars &
 Venus, in
 Scorp. &
 pource
 l'appelle
 maladie
 Saturni-
 enne.*

** Brōcho-
 cele.*

déhors se font des vlcères, lesquelz encore qu'ilz soient petits, sont toutesfois fort facheux a cicatrifer, & tres difficiles a guerir. ou au dedans se fait inflammation aux glandes parastates, par où sort la seméce avec le pus, & pource quelques vns l'appellent gonorrhoe. Mais si l'escume ou la sanie touche les aines, ou s'il y a trop grand mouuement, ou si les parties externes, ou internes attirent trop de sang, lors le bubon venerien s'engendre. Les enfans en tettant gagnent le mal vitieux & contagieux dans la bouche, quand les nourrices le prennent des enfans, lors les vlcères se font premierement aux tetins. Ceste maladie aussi peut aduenir à ceux, qui boiuent apres vn autre infect. Les autres la gagnent couchât avec les malades, & lors apparoit au cuir, & principalement en ce costé, duquel auront touché le malade. Au commencement viennent pustules, ou matieres sanieuses nommees des Grecs Ichores, principalement a l'endroit des aines, à ceux qui acquierent ce mal par coit. En vn phlegmatique, ou en celui qui endure vne recheute, se font de douleurs & tumeurs froides & dures. En vn bilieux & choleric, vlcères malins & ca-

gonor-
rhoe.

Bubô ve-
nerien.

Verole est
hydre de
maux, &
confusion
de diuers
sympso-

eoethes, en ceux qui ont les humeurs sub-^{mes, & ac-}
 tiles la pelade, en quelques vns fentes & ^{cidens cō-}
 creuasses des pieds & des mains: lesquelles ^{ioins en-}
 choses viennent de pituite salee. Il en y a ^{semble.}
 quelques vns a qui l'epidermis & premiere ^{Alope-}
 peau tombe, pource que l'humeur sereuse ^{cia.}
 & salee, a cause de sa tenuité, penetre le
 cuir & separe la cuticule, & estant seché
 tombe a petits lopins. Vouloir soustenir
 que ceste maladie a quelque nature occul-
 te & venin, c'est se vouloir retirer aux
 Saints. Je ne nie point qu'en quelques ma-
 ladies n'y ait quelque propriété, en quel-
 ques autres vne propre & peculiere tem-
 perature de corps: mais en quelques vns ^{ιδιουσι-}
 elle est plus euidente, d'autant qu'elle est ^{κρασιαι}
 plus familiere. Côme inflammation differe
 d'erysipelas, la fieure tierce de la quarte, &
 de l'ephemere. Aux autres est moins eui-
 dente, comme en epilepsie, suffocation de
 matrice, apoplexie, & aussi en ceste ma-
 ladie, en laquelle s'il y a quelque venenosité
 occulte, en la gale aussi en y aura, d'autant
 que la gale n'est maladie moins contagieu-
 se, que la verole. Et s'il en y a en la gale, aussi
 en herpes, en erysipelas, & en les autres ma-
 ladies en y aura. Mais confessons qu'en ce-

ste maladie y a quelque proprieté, & quelque nature propre & peculié. car elle infecte tellement le corps, qu'elle remollit les os durs, & les rend enflés & carieux, encores qu'au cuir par dehors n'y ait aucun vice. les douleurs toutesfois suiuent le mouuement de pituite, ou la nature des humeurs fereuses. Parquoi ceste maladie n'est point tant cachée & occulte, comme plusieurs gens doctes se sont persuadés, & à eux & aux autres. Et pource qu'ilz l'ont ainsi cuidé, ilz sont esté contraints de dire, que les remedes la guerissoient par proprieté occulte. Combien que nous pouuons rendre raison non moins apparente, que pourquoy l'eau de mer guerit la gale, ou que la lexiue deseché vne partie humide, & que les choses detersiues & apperitiues guerissent la iaunisse. c'est a faire a vn ignorant & indocte de dire, que c'est la maladie d'un Saint. Mais cecy se fait presque de tous, pour plus facilement se despescher de grandes difficultés. Il faut dire, qu'il y a faculté & proprieté occulte, quand n'y a aucune cause apparente. Car alors il est vrai-semblable, que cela prouient, ou de toute la substance, ou de quelque cause occulte, comme quād

La verole n'est maladie si occulte que l'on pense.

nous difons que la rhabarbe, ou scammonée, attire vne telle humeur avec choix. de quoi personne ne ſçauoit rendre raifon, ſi non a cauſe de la ſimilitude de la ſubſtance, ou par quelque ſympathie. Mais que l'argent vif, le gaiac, le chyne, la falſe parille, & beaucoup d'autres gueriffent ceſte maladie, la cauſe eſt euidente, & non occulte: à ſçauoir pource qu'elles ſont contraires a la maladie, & qu'en deſechant eſmeuent les fueurs, & euacuent des parties affectees l'humeur cauſant la maladie. ce que nous demonſtrerōs en apres: mais pluſtoſt nous parlerons generalement des ſignes, & de la guerifon.

Des ſignes de verole,

LA verole eſt ſimple & ſeule, nō meſlee, ny cōpliquee avec autre maladie, quand elle occupe les parties externes, & n'eſt obſcurcie, ny enuelopee d'aucune maladie euidente, ou d'aucun ſymptome. Alors elle eſt connue de tous, quand apres le coit ſortent d'ulceres a la verge, de puſtules au frōt & en la teſte. Qui voit ces choſes, peut aſſeurer eſtre la verole, & principalement

Tous les ſignes ne ſuruiuent
En n'appa-
roiffent à
vn chactē
malade.
toutesfois
c'eſt vne
grande es-
meritē
pour vn
ſeul non
aſſeurer,
en pōnt
plusieurs

B j.

*non vni-
uoque, in
ger quel-
qu'un ve-
rolé, & le
traiser cō-
me tel.*

quand vient a vn qui hante les putains. S'il
 aduient a quelque vierge, ou a quelque re-
 ligious, nous en doubtons quelque peu, &
 n'osons dire que c'est verole, mais occul-
 tement nous disons que cest chaleur de foye,
 quand apparoissent fentes de mains, pustu-
 les, ou autres exanthemes. Item si des her-
 pes apparoissent avec telle maladie, ou dif-
 position à icelle, lors nous attribuons tout
 a la maladie euidente, & sous la manifeste
 nous cachons l'autre, à sçauoir la verole, a-
 uec laquelle n'est facilement connue, &
 ainsi se cache fort aisement. Si en la teste &
 es autres parties, n'appert rien de mal par
 dehors, plusieurs nyent auoir ce mal, pour-
 ce qu'ils n'ont vlceres, ny tumeurs es mains,
 ny es autres membres. Parquoi il faut diui-
 ser ceste maladie, en celle qui est premiere,
 & en celle qui est de recheute, & de rechef
 en la premiere, & en la seconde, & la secon-
 de en les causes de la maladie, & en les in-
 temperatures du corps. Car ceste maladie
 est autre, si elle est faite mediatement, ou
 immediatement par attouchement vene-
 rien, autre en vn bilieux, autre en vn san-
 guin, autre en vn melancholic, autre en ce-
 lui qui y retombe, autre si elle reuiet par

nouveau coit, ou bien pource qu'elle à esté mal & imperfectement guerie. La verole est connue des causes precedentes, de celles, qui apparoissent incontinent, & de celles qui s'ensuiuent. Si vn homme ou vne femme commet paillardise indifferement, ce sera grande soupçon de ceste maladie. Si celui qui vient a nous & nous demande conseil, autre-fois a eue ce mal, cela augmentera la soupçon, & encores plus si au front y a enleueures rouges & charneufes, en lateste pustules, ou croustes sans douleur bien tost venues, ou si avec ces signes on sent vn vlcere humide en la verge dedans, ou dehors difficile a guerir, ou avec tumeur; ou avec excroissance de chair, ou avec gonorrhoe & pisse-chaude. Car ce sont les marques & signes tresasseurs de la verole, lesquels presque apparoissent en gens bilieux & sanguins. On peut aussi tirer coniecture de cecy, si apres le coit ilz n'ont vŕe d'aucune purgation, ou ne se sont point fait tirer de sãg. Car ceux qui ont quel que soupçon de ceste maladie, ont de coutume de faire cela, d'ou ilz guerissent la maladie qui cõmence, ou bien l'affoiblissent tellement qu'elle ne se montre ny fort

Pource que la verole est le fleau miserable des paillards.

Marques certaines de verole.

La saignée en purgation au commencement ou guerie la verole, ou la retarde.

Bij.

dehors, sinon fort long temps apres. Par-
 quoi quand nous apperceuons en quel-
 qu'un quelques marques de la verole, nous
 les devons interroger s'ilz ont fait les
 choses susdites, ou bien s'ilz ont eu quel-
 que maladie depuis ce temps la: laquelle
 ait peu changer ou retarder la verole. com-
 me est la fièvre tierce, ou quelque autre en
 laquelle on ait beaucoup sué. Que si la
 maladie est en l'habitude du corps, & qu'il
 se refroidisse, alors la maladie cachée sor-
 tira. Comme j'ay veu aduenir a quelqu'un
 qui auoit ceste maladie cachée ce que ie
 conneus par les fentes & craffitude de
 la paume des mains & des pieds. Il eut vne
 grande dysenterie, laquelle estant guerie,
 fut tourmenté d'une tres-griefue douleur
 de teste: laquelle ne peut iamais estre ap-
 paisée, sinon avec l'onction d'argent vif.
 Si quelqu'un endure douleur de l'omopla-
 te, des clavicules, du deuant de la poitrine,
 avec ou sans vlcere: & s'il a tumeurs dures
 en la teste, aux bras, aux leures, & que en
 la verge y ait eu vlceration dedans ou de-
 hors, ou bubons veneriens qui n'ait point
 ietté, mais soiét rentrez dedans, ou se soiét
 endurcis, nous pouuons certainement af-

*La fièvre
 tierce ou
 quelque
 autre sem-
 blable ma-
 ladie peut
 retarder
 pour quel-
 que temps
 la verole.*

*Bubon ve-
 nereil qui
 ne rentre
 point mais*

feurer celuy la auoir la verole, **encore** qu'il rentre de-
dās prog-
nosti que
la verole
le nie. Si a celuy qui a eu autre-fois la vero-
le luy fort vlcere en quelque part, & que
les remedes tres-conuenables y soient esté
appliquez, & qu'il ne guerisse: il est assure
qu'un tel est tombé en cachexie pour la
verole. parquoy en longuent faut adiouster
du Sublimé ou de l'argent vis: affin que l'vl-
cere guerisse. & si pour cela ne cesse, il y a
crainte que la verole n'ait racines en l'ha-
bitude du corps, & que ne soit latente:
pourtant faut appliquer les remedes a tout
le corps. Si le malade s'extenué & amaigrit,
& qu'il aie douleur de sciatique, faut iuger
qu'il a la verole, & se doit guerir avec re-
medes conuenables. Si quelqu'un a sou- Douleur
de dents
non ga-
stées avec
sciatique
signe de
verole.
uent douleur de dents sans qu'elles soient
gastées avec sciatique, ou avec douleur de
teste, ou de lomoplate, ou du deuant de la
poitrine, & que la douleur tourmente plus
de nuit, que de iour, & apres quelque le-
ger eschaufement, alors nous pouuons as-
seurer que c'est verole. Si quelqu'un a pla-
ces vuides de cheueux alendrois des mus-
cles temporaux, ou au dernier de la teste
cela vient de verole: & c'est ce que l'on dit Alors
c'est ou pe-
lade.
communement la pelade. Que si la barbe

B iij

tombe avec les sourcilz, sera encores plus
 assure. Ceux qui ont frequentes creuasses
 aux mains & aux pieds, qu'ilz s'assurent
 que cela leur vient de la verole mal guerie.
 Si quelqu'un a les vngles comme lepreu-
 ses, qu'il attribue cela a verole, & cest acci-
 dent est dit vulgairement l'vnglade. Fina-
 lement ceux qui sans prurit changent sou-
 uent lepidermis des mains, qu'ilz scachent
 que cest vn effect de verole, lequel on dit
 communement la paralelle. Ce que l'en-
 suit doit estre mis entre les marques non
 obscures de verole. Ceux qui ont ce mal
 sont tristes, & incontinent apres auoir gain-
 ne ce mal l'appetit venerien est comme e-
 steint, la verge se rend molle, & humide,
 pour veu qu'il ny ait vlcere ny dedans, ny
 dehors. Car l'vlcere prouoque priapisme
 ou tension, & irrite a Venus, a cause de la
 crimonie des excremens. Le deuant de
 la poitrine ameine douleur en ceste mala-
 die, qu'est vne des plus assurees marques.
 On sent aussi vne contraction du thorax,
 sans difficulte manifeste de la respiration.
 On sent aussi douleur en l'omoplate & prin-
 cipalement en la partie superieure, d'autat
 que ces muscles sont tenues & membra-

Fêtes & creuasses de mains

L'vnglade.

Parallele symptome de verole, differe de ce que les Grecs appellent

πρωπί- ασις,

& les lā- zins Fur- fures, & porrigo.

L'vlcere de la ver- ge prouoc que pria- pisme.

Douleur du sternō.

neux, la partie aussi de l'occiput est dolente en ceste maladie.

De la curation de verole.

CHAPITRE 3.

Ceste maladie vient de repletion, sera donc guerie par euacuation. Mais d'autant que la repletion peut estre coniointe avec quelque mauuaise qualite, le malade ne sera point refroidi encores qu'il soit saigné. Et est la saignee conuenante, pourueu que l'age, la region, le temps, les forces y consentent, & pourueu que la maladie soit au commencement avec pustules, gale, ou vlceres. Mais si le malade est tourmenté de douleur de teste, & des iointures, la saignee n'est pour lors conuenante, d'autant qu'elle refroidit, & en refroidissant augmente la maladie, & l'empire, & decouure le plus souuent la maladie cachee. Parquoi faut regarder soigneusement si la saignee est necessaire. Et si la grandeur de la maladie, les forces du corps, & la constitution du temps la conseille, premierement faut euacuer les excremens du ventre, & de lestomac, ou par pillules, ou par bolus, ou par syrop: par pillules, si l'on ne peut prendre au-

Selon laph. 22. liure. 2.

La saignee ne conuient en toute verole.

Avant la saignee faut bail-ler un manoir.

tre sorte de remedes, ou s'il faut euacuer le phlegme: les pillules seront *ex aloë non lota, ex hiera, pilul. ante cibum, sebellia;* & les autres qui recoiuent plus d'aloë. En toute sorte de verole les pillules d'aloë sont les plus propres. Car l'aloë peut guerir la maladie en desechant. Au commencement de la maladie, aux temperatures chaudes, il faut ainsi proceder a la curation. Si la maladie est au commencement avec gales, herpes, ou vlceres, faut bailler vn minoratif de syrop rosat laxatif lequel syrop y est fort propre, & en vne tēperature chaude. qu'il soit donc preparé comme s'ensuit.

*Pillules
d'aloëfons
propres en
soute ve-
role.*

*Recip. Syrupi rosati laxatiui vnc. ij. decocti-
onis mercurialis unc. iij. misce,* que soit prins le iour auant la saignée, ou si quelqu'un aime mieux de la casse avec du catholicon, il en peut prendre en forme de bolus. Si la verole est vieille & plus phlegmatique, ou en vn corps pituiteux, les compositions *ex sena, carthamo, agarico, ou ex diaphanico, indo maiore,* sont de plus grande efficace, avec les eaux de *enula campana, de bethonica, de absynthio.* parquoy il faut vsfer de ces remedes cōme sera dit apres. Mais a present ie baille la curation de la verole qui

*Curation
de verole
vcente.*

commence, en vn corps plethoric ou sanguin. Le lendemain donc du minoratif soit ouuerte la basilique droite, sinon que en l'autre costé y eut vlcere ou quelque accident, le droit n'estant offensé, ou moins affecté. La quantité du sang soit trois ou quatre onces au commencement, le iour suiuant en soit tiré iusqu'a six ou sept onces de rechef, si les forces le permettent. Ceste maladie se doit guerir comme lassitude. en laquelle lassitude Galen reitere la saignée iusqu'a ce qu'on vient en lipothymie & deffillance de cœur. Ce que ie ne suis point d'aduis qu'on face en ceste maladie, mais en tant que les forces le permettront. Si la maladie est encores au commencement, & la matiere meslee avec le sang, nous ne pouuons tirer ceste matiere du dedans, sinon avec grande euacuation. Laquelle raison faut aussi obseruer en ceux, lesquels n'est loisible saigner. car nous les purgerōs beaucoup & souuent par apozemes & syrrops composez pour deterger & vuidier les humeurs sereuses & pituiteuses, comme est le syrop de fumeterre compose, le syrop depithym, qui sont baillez avec ser de lait, si le malade est bilieux ou fort chaud, ou

*Sus la fin
du 4. li-
ure de sa-
nisate m-
enda, &
allens.*

*Quand
n'est loy-
sible saig-
ner, faut
purger
fort &
souuent.*

avec decoction de mercuriale, ou de bourrache, ou avec eau d'absynthe, laquelle est bonne en ceste espece de maladie, & en la pituiteuse, car la substâce aqueuse aeree, & ignee separee de la terrestre, deseché & delaisse son astriction. Ou bien ainsi sera fait vn syrop pour les excremens aqueux & se-reus, & pour ceux qui sont assez preparez de nature, & separez des humeurs bonnes & louables, lequel syrop est bon pour purger: mais deuant faut ordonner quelque medecine laxatiue, comme vn des mino-ratifz dessusditz.

Syrop laxatif. Rec. Cichorii, endiuia, scariola, lupuli, fumarie, acetose, herbarum capilarium añ. M. j. brassica marina. M. s. (si sicca fuerit, ponatur ad vnc. iij.) prunorum sebesten, passula. ficuum añ. par. xx. anisi drach. iij. seminis carthami polypod. quercini añ. vnc. iij. Senna orient, vnc. iij. (si brassica marina sit, sin minus. lib. sem) florum buglosi, borrag. añ. P. j. anthos & chamemelj añ P. sem. (chamemelum caput & partes relaxat, & dolores ventris a senna & polypodio excitatos compefcit, aut inhihet ne fiant) sacch. q. s. fiat syrupus, lequel il continuera par cinq iours. Auant que bailler medecine laxatiue, faut auoir

esgard a l'euacuation faite par le syrop, & si le dit syrop a cause de la constitution du corps n'a fait grande action, y faut adiouster vne once de syrop rosat laxatif, & qu'il en vse de deux en deux iours, & le iour auant qu'il ne prenne la medecine eradicatiue. Et s'il a esmeu & lasché le ventre cinq fois ou six, ou dauantage, ayant regardé la plenitude du corps, ou la cacochimie, soit apprestee vne medecine de confection hamech, ou bien de succo rosarum, ou de diacarthami. Car il profite beaucoup de bien purger. Et si le malade estoit foible & qu'il ne le puisse supporter, ne luy fait bailler trop souuent medecine. Toutefois donne toi garde de vouloir euacuer par le cuir, que plustost le corps ne soit bien net des excrémens, affin que ne soit faite plus grande attraction, que ne peut estre euacuee par le cuir. Car si cela se fait, ou la maladie ne guerira point, ou en brief reuiendra, ou semblera. I'en ay veu plusieurs qui apres les onctions & les dietes, ont enduré douleurs & subros n'en aiant iamais senty auparavant, d'autant que la matiere auoir esté attenuee fondue, & attirée aux parties externes, & non euacuees. Parquoi ie suis d'ad-

*Se faut
garder de
faire suer,
auant que
le corps ne
soit bien
en purgé.*

*Observa-
tion de
l'auteur
en ceux
qui n'e-
stans bien
purgez,
prennent*

L'onction, ou fait la diete. Apres trois onctions bail-ler medecine.

uis que ces corps soient beaucoup & sou- uent purgés au cōmencemēt. Et s'il n'est li- cite de les purger tant, pour le moins apres trois onctions, faut bail-ler medecine, affin que les matieres qui sont fondues, soient euacues. Vne medecine foible ne peut euacuer a cause de la sueur, laquelle attire la matiere dehors au cuir, & vne forte medecine est dangereuse, a cause de la foiblesse du malade, & pour ce que le plus souuent vne telle matiere se vuide par le dos. Parquoi vne Medecine foible ne conuient point cōme est la casse, & le catholicon, ny vne forte comme auons dit deuant, mais vne moienne, comme ceste cy.

Medeci- ne medio- cre pour user du- rant les onctions.

Rec. confectionis hamech drach. ij. syrupi rosati solutiui vnc. ij. cum aqua hordej, fiat potus. Si nous vsons d'onguent, ou de decoctiō de gaiac, nous laschōs le ventre par medecine purgatiue vne fois la sepmaine.

Les reme- des pari- culiers par les- quelz la matiere coniointe est euacuee.

Apres auoir purgē le corps, il faut euacuer la matiere coniointe. Or elle est euacuee par masticatoires, si la maladie est enracinee en la teste, par ventouses avec scarification si elle est aux iointures, par saignee si elle est avec grande chaleur, ou vlcere du corps, par les venes de la langue si quelque

partie de la langue est vlceree. Nous parlerons ailleurs des masticatoires. pour le present nous parlons de la cause meslee avec le sang. Nous euacuons ce qu'est en la chair, avec sueur par le cuir, comme par le lieu le plus proche & plus conuenant. *Aph. 22. b. 2.*
La sueur est prouocquee p remedes externes ou internes, mais les vns sont de plus grande vertu & efficace pour chasser ceste maladie. La sueur est prouocquee par bains, estuues, emplastres & onguens: mais les bains, qui desechent en digerant sans *Par quels moien on prouoc- que la sueur.* astriction, peuuent guerir ceste maladie avec long vsage. & ceux qui sont faits d'eau douce, nuisent plus par leur humidité, que ne profitent en euacuant. L'eau sublimée est bonne es douleurs & vlcères, l'eau nitreuse aux vlcères & a la gale, l'eau alumineuse aux douleurs des iointures, frequent vsage des estuues profitera beaucoup. car il peut guerir ceste maladie estant debile, mais avec long temps. Les emplastres d'argent vif gueriffēt de mesme façon que les onguens, mais plus par transpiration insensible & en desechant, qu'en euacuant les sueurs. parquoy les emplastres conuiennēt a ceux qui ne peuuent suer & n'ont loysir

A qui conuient vser d'emplastres.
 se tenir a la maison, mais plus pour les douleurs, que pour la gale, ou tumeurs, & autres vlcères calleux & durs. Nous parlerons apres des emplastres, quand nous aurons plustost traité du profit des onguens, & de leur diuersité.

Des onguens. CHAP. IIII.

La matiere des onguens.
LEs onguens se font pour attirer la matiere dehors: car ce qui fait la maladie, se euacue par les pores du cuir, donc les onguens se doiuent apprester de remedes relaxans, rarefactifz & attractifz, & mouuans les sueurs, si nous voions la disposition de la maladie estre espandue par l'habitude du corps. Et si nous voulons guerir, ou vn vlcere, ou gale, ou herpes, ou quelque autre affection, nous faut vser d'vn remede particulier. Car ces remedes particuliers ont accoustumé d'empescher la sueur, qui est necessaire a la disposition vniuerselle, laquelle des le commencement doit estre corrigee, en apres on peut venir aux particulieres guerisons de chasque membre, lesquelles comme nous auons dit empeschent l'vniuerselle, & les sueurs, comme les onguens composés de cinnabre vulgaire acaute du

soufre, ou de ceruse, vinaigre, huile d'amen-
 des, lesquelles choses affoiblissent l'argent-
 vif, & sont ces remedes cy, particuliers. Or
 pour les onguens de verole laxunge de
 pourceau est fort propre, & est comme la
 base & fondement de ces onguens pource-
 que relaxe, remollit, & reçoit bien l'argent
 vif, si elle est preparee comme doit, asça-
 uoir non salee ny fondue, mais recente ou
 gardee sans sel, de la quelle les membranes
 soient ostees, diligemment pilee dans le
 mortier, affin que se mesle mieux. Laxun-
 ge fondue ne se peut bien reioindre, ny re-
 tenir l'argent vif. Les axunges de poule,
 d'oye, d'ours y s'ont mises pour quelque affe-
 ction particuliere, & en petite quantité,
 pour ce que ne s'en trouue beaucoup, les-
 quelles aussi a cause de leur tenuité de par-
 ties, retiennent moins l'argent vif, & y doi-
 uent estre mises seulement pour les dou-
 leurs. S'ensuit le burre, lequel toutefois
 retient mieux l'argent vif que les susdites
 axunges, mais on le doit ordonner pour les
 douleurs & petites pustules, pour ce qu'il
 digere mieux & plustost lescites pustules,
 qu'autre remede, & y doit estre mis en plus
 grande quantité que laxunge de poule &

bre vul-
 gaire se
 fait de
 souphre
 & d'ar-
 gent vif.
 Axunge
 de pour-
 ceau, &
 argent vif,
 principaux
 ingrediens
 des onguens

Les condi-
 tions de
 Laxunge

Les axun-
 ges de pou-
 le, d'oye,
 d'ours s'ont
 mises en
 petite quan-
 tité, pour
 les dou-
 leurs.

Le burre
 retient les
 pustules.

Huile d'amendes ne doit estre mise avec argens vifs, pour ce que par longue experience on a trouue que cest huile estaine la force de l'argent vif, dit l'auteur au liure de medicam.

semblables. Les huilles, qui ont vertu de rarefier & digerer y sont bons, cōme huile de camemile, de lys, l'aurin, irin, de rue, d'aspic & semblables. huile d'amendes, le commun, le sesamin, anetin, ny sont conuenans ny profitables, pour ce qu'ilz humectent trop. Mais en ceste premiere espece, pour ce que le corps est trop chaud, nous pouuons vsfer d'huile de camemile & de lys, & doiuent estre plustost vsurpez. ausquelz sont adioustes quelques onces d'huile l'aurin, si y a gales & pustules: pour ce qu'il les guerit en remolissant & digerant, pour les douleurs, huile irin, anethin, l'aurin, d'aspic sont bons, mais principalement pour les douleurs des iointures. Car aux douleurs de la teste, pour la grande odeur, le dernier ny est propre: & si nous ly mettons, en faut mettre petite quantité, & en extreme maladie. La terebinthine & autres liquides y conuiennet, pour ce que sont medicamens acopes, qui eschauffent le corps, euacuent & digerent les humeurs. La resine cuite, & la cire y sont mises pour espeffir l'onguent, lors qu'il ny entre point de poudre. car lors aussi nous y mettons de litharge, encores que supprime

Huiles pour les gales & pustules.

Huile d'aspic.

Huiles pour les douleurs

ΑΝΟΠΡΟΝ

proprement est un medicament

me aucunement la sueur, & ne ly mettons pour guer-
 finon avec beaucoup d'autres relaxans & rir ou alle-
 avec grande quantité d'argent-vif. L'ar- ger toute
 gent-vif & laxunge font les onguens. d'au- s'orie de la
 tant qu'iceluy penetre trop & refout y est s'itude a-
 mis en moindre quantité, & alors sont ne- pres se
 cessaires les choses que nous auons adiou- prêt pour
 sté, & plusieurs autres. I'ay cogneu plufi- tous reme-
 eurs qui avec le seul argent-vif, axunge de de qui est
 pourceau, & avec cendres guerisoient la de sembla-
 verole & en fort peu de iours: mais r'en ay ble compo-
 veu quelques vns estre tóbez en tremble- s'ion &
 ment pour l'usage inconsideré de l'argent- consisten-
 vif. Parquoy il vaut mieux auoir de reme- ce, laquel-
 des moins efficaces, & guerir avec plus le est moi-
 long temps, qu'user de dangereux. pource- ène entre
 que cest assez tost, mais que soit assez bien les cerats
 & seurement. Car il n'est pas bon d'eu- liquides et
 cuer subitement ny remplir, eschauffer ou liniment.
 refroidir, fondre n'y attirer beaucoup d'ex- Onguent
 cremens à vne partie, par laquelle ne puis- fort sim-
 sent sortir, car cela est dangereux & nuit ple.
 beaucoup, plus que ne profite. L'usage
 Aph. 52
 lib. 2.

*Rec. axungie porci non salita, nec liquefa- Onguent.
 tte lib. j. olei chamemelini, irimiana. vnc. iij. te- L'argens
 rebintina & resina ana. vnc. ij. cere parú, ar- vif s'es-
 genti viui extincti in succo limonum vnc. iij. tainct a-*

C

avec suc de limons, de citrons, de nula campana, ou de lapatiu acutiū, ou avec salime.
misc. fiat vnguentū. Soient ointes les parties extremes, a ledroit des ioinctures & emonctoirs & de l'eschine. Et soit tout bellemēt prouocquée la sueur en le couurant & mettant tuiles ou carreaux chauds. Qu'il soit bien couuert affin qu'il ne soit prins de l'air froid, & que la perspiration ne soit empeschée, & que l'euacuation entiere ne se fasse.

Quelles parties faut oindre & comment se doit prouoquer la sueur.
 Qu'il soit oinct vne fois seulement pour le commencement, apres deux fois, de rechef vne fois: & soit ainsi fait iusqu'a ce que la vertu du medicament aura penetré au dedans. Il s'en pourra faire vn vnguent de tres grande efficace, en ceste sorte, lequel ne m'a iamais trompé.

Ce que cognoistrōt par la cri se que sur uendra.
Rec. vnguenti martiati & aregon. an. gr. j. olei chamamelinj, anethini an. vnc. ij. olei laurini vnc. ij. argenti viui vnc. v. resine, terebintine, an. vnc. ij. misc, fiat vnguentum, quo vngatur vt dictum est prius.

Ou il y a plus d'ulceres, ou gales, ou pustules, faut mesre plus de poudres: ou il y a,
 Si l'y a vlceres, ou que la maladie soit avec pustules & vlcuscules alors seront mellez encens, mastic, verd de gris, iris, & en ceste façon. *Rec. axungie porcilib. j. butyri recentis, terebintine lotæ in aqua vite an. vnc. ij. resine & vng. martiati an. vnc. iij. argenti viui vnc. v. thuris mastiches, iridis an.*

drach. iij. viridis æris drach. ij. oleirini & laurini añ. vnc. iij. lithargiri auri vnc. j. misce. fiat unguentum, quo utatur ut prius. Si les vlcères sont grands & difficiles à guerir soient adioustez à vne partie de l'onguent les remedes qui conuiennent à la detersion & mondification de la chair. Ou si l'vlcere est douloureux, & que ne se puisse aucunement cicatrifer, soit fait ainsi.

Rec. vng. præscripti gr. j. unguenti apostol. vnc. j. misce. Qu'il soit applicqué sus l'vlcere fordidé & putride. Pour faire plus grande

corrosion, affin que tout ce que y est de pourry, soit osté, il y faudra adiouster vn peu de sublimé, lequel profitera beaucoup, quand nous aurôs vsé d'vne ou deux applications: affin qu'en tourmentant souuent la partie ne la gastons ou induisons quelque intemperie chaude. Quand sera assez mondifié & ramené à la nature d'vlcere, alors nous adiousterôs à vne partie de l'onguent plus de resine, de mastic, encens, d'aloë, sarcocolle, ou panax, ou ceruse, minium, ou plomb, ou antimoine, augmentant tousiours ces choses, & diminuant la quantité de Mercure. Mais de la curation des vlcères en sera parlé entierement en son

durtes & néudz & rumeurs, plus de graisses.

Onguent pour la verole au ueculceres

Onguent particulier pour les vlcères.

Le sublimé y est adiousté, pour-ce qu'il desche les vlcères, les gales, & les autres vices du cuir, dicit l'auteur en la composition des medicamens ex æternis.

lieu. Reuenons donc à la generale maniere de guerir. S'il apparoit gales & herpes, on iugera plustost estre celle maladie, qu'au tre chose, & faut apprester vn tel onguent comme s'en suit, & en vser, comme aupara uant. Aiant donc euacué les excremens se reus du dedans du corps, soit appresté tel

Onguent
pour la
verole a-
nec her-
pes & ga-
le.

*Rec. vnguenti enulati lib. ꝑ. tere-
binthina lota in vino, vel succo fumarie vnc.
iij. styracis myrrhe añ. vnc. ꝑ. argenti viui ex-
tincti in succo limonum vnc. iij. olei rosati an-
tiqui, olei irini añ. vnc. ij. resine vnc. ij. lubar-
gyri vnc. ꝑ. fiat vnguentum, cuius vni parti ad-
de cinnabri, & ceruse añ. vnc. ꝑ.* Mais de
cette partie n'en vsera point, sinon apres les
trois premieres inonctions, & sueurs. Et
soient oinctes les mains & les piedz de ce-
ste derniere partie d'onguent. en les herpes
auec gales soit faict ainsi.

Autre on-
guent pour
mesme ef-
faict.

*Rec. succi lapatii
acuti & limonum añ. vnc. ij. olei irini vnc. j.
olei tartari vnc. ꝑ. vnguenti martiati vnc.
j. ꝑ. argenti viui vnc. v. ceruse lota in aqua
vite vnc. j. resine & terebinthina añ. vnc. iij.
argentum viuum extingatur cum succis, de-
inde incorporetur cum axungia, fiat linimen-
tum, quo linantur partes affecte.*

Après quelque correction de la verole,

faut adiouster ce que peut fort desecher, comme alun, soulfhre, calchytis. Lesquels remedes fort desiccatifz, ne doibuent estre mis au commencement, pource qu'ilz empeschent la sueur, & en la retenant empeschent aussi la curation de la maladie, encores qu'ilz desechent. Car veu qu'ils ont vne vertu astringente, repellent au dedans le mal, & le font tenir caché & arresté au profond pour vn temps, lequel apres reuerdit & se rengrege, & l'empire plus qu'au parauant. Ce sont les onguens desquelz nous pouuons vsfer en gens bilieux & sanguins, en gale, pustulles & vlceres, & a ceux est bon, si le ventre n'est fluide, prescrire quelque syrop laxatif, ou l'apozeme duquel auons vsé au commencement. Or ceste euacuation empesche l'effumatiō à la bouche, d'ou prouiennēt les vlceres en la bouche, & la sordicie des dens: de l'effumation & sordicie se faiēt l'vlcere, de l'vlcere vient le flux de la pituite, & rarement aduient l'effumation sans vlcere. parquoy pour euitter cecy, ou plus grands maux encores, est necessaire de purger. De la castigatiō des accidents en sera dit en son lieu. Quand sur-

*faut bail
ler mede-
cine, ou
quelque
syrop la-
xatif a
pres trois
ou quatre
onctions.
Ceux qui
purge en
lonctiō e-
uisent les
vlceres de
la bouche
& le flux
de la pitui-
te.
au chap.
9.*

C iij

*Pour sca-
voir qu'à d
faut cesser
la friction
notes qu'o
ne peut
exactemēt
descrire le
nōbre des
frictions.*

viendra flux de ventre au malade, ou qu'il aura l'aleine foetide & puante, lors ce sera signe certain, que la pituite est inflammée. Parquoy faut cesser l'onction, & changer de linceulx. A ceux a qui telles choses n'apparoissent, faut s'asseurer, n'auoir esté baillée suffisante quantité d'argent vif, ou avec l'onguent estre meslez medicamens astringans oppilans, ou emplastics, qui ont empesché la vertu dudit onguent. Parquoy le faut rendre plus fort, ou bien faut oindre plus souuent le malade, comme s'il souloit estre oinct vne fois, qu'il soit oinct deux foys, que les emonctaires aussi soient oincts. En ceux ausquelz nous voyons auoir esté faite petite vacuation par les sueurs, nous pouons prognostiquer que la maladie sera difficile & rebelle: quelque fois ne sera point mal fait, de purger par la bouche, si les forces le permettent, ou bien vser de la decoction de gaiac, ou de chyne, si la maladie est avec gales & petits vlcères, mais si les vlcères sont contumaces & difficiles à guerir, faut bailler medicamēs laxatifz. S'il y a douleurs & tophes, faut vser de remedes composez, desquels nous parlerons cy apres.

De la verole vieille & inueterée.

CHAP. V.

SI la maladie est inueterée avec douleurs
 & tumeurs dures, il faut premierement
 s'enquerir si la maladie est avec consomp-
 tion du corps ou non, si les douleurs de
 teste sont sans tumeurs, ou avec tumeurs,
 finalement s'il y a carie d'os ou non. Et se-
 lon la varieté de ces maux, faut ordonner
 diuers remedes. Si la maladie est vieille,
 faut s'enquerir du malade, s'il a vsé de quel-
 que remede ou non, affin que nous sachôs
 qu'a esté cause pourquoi n'a esté guery. Et
 si cest pour auoir eu l'onguent trop foible,
 luy en faut bailler plus fort, pour ce que la
 maladie rebelle & fascheuse requiert plus
 fort remede. Si c'est pour n'auoir esté af-
 fez euacué, faut auoir esgard que ne tom-
 bions en mesme faute. Or veu que la ve-
 role inueterée est plus froide, & la matiere
 plus crasse, on doit plus eschauffer & atte-
 nuer & attirer plus par remedes externes
 & internes. Au commencement donc
 soit fait vn minoratif de Diaphanicon &
 catholicon, affin que les excremens pitui-

*Ce que
 faut ob-
 seruer en
 vieille ve-
 role.*

*La vero-
 le vieille
 est d'une
 matiere
 plus froi-
 de & plus
 crasse.*

teus du ventricule & des intestins soyent purgez, y faut quelque-fois adiouster ce qui a vertu d'inciser & ouvrir, affin que le médicament soit porté aux parties.

*Minora-
tis, en for
me de bo-
lus, ou de
potus.* *Rec. cathol. Diaphenic. añ drach ij. cum
saccharo, fiat bolus* ou bien le disoudre avec
eau de betoine, ou d'yssope & en faire vn
potus, ou bien qu'il vse de pillules de *hiera,*
fortifiees avec agaric, ou de pillules *sine*
quibus, & aurées en plus petite quantité,
asçauoir demy drachme, ou deux scrupules
Puis qu'il vse de syrups incisifs, comme est
le syrop de *stechade,* de *arthemisia cum mel-*
le scillitico vel anthosato. Les autres syrups

*En la
premiere
impression
est. escript
cocy dauã
tage, vel
quia cor-
pus nõ est
fluidũ sa-
etidũ, en
la seconde
vel quia
corpus nõ
est apertum
frigidũ.* ne sont cõuenans, pource qu'ilz sont froids
& humides. *Parquoy les syrups de fume-
terre, & le rosat laxatif ne conuiennent en
ceste maladie inueterée, silz n'y sont ap-
propriez avec decoctions. Soient donc
faictes decoctions desquelles le syrop se
pourra ainsi apprester.

** Rec. decoctionis betanice, calamint h. e. hysopi.
lib. j. ß. syrups de stechade vnc. vj. aromatise-
tur cum drach. ij. diarbodon. fiat syrupus vta-
droy lire, quia corpus nõ est fluidum satis. * Le syrop rosat laxatif ne
conuient en verole inueterée. * Iulep. incisif.*

tur in quinq; matutinis. ou en ceste façon.

*Rec. syrupi de arthemisia lib. ss. aquarum
absinthij, hysopi, cichorij, buglosi. añ. quarta-
rium j. aromatizetur cum drach. j. aromatici
rosati. Capiat quatuor matutinis.*

*Aurre
Iulep.*

De trois en trois iours doit prendre vne
drachme de pillules *ex aloe vel sebell'arum.*
Les syrops finis qu'il prenne vne medecine
ex elect. de citro vel diacarthami, vel indj ma-
ioris, ou en forme de bolus, ou en forme
de potion.

Rec. electuarij de citro solut. drach. ij. con-
*fectionis hamech drach. j. dissolue in decoctione
mercurialis cum syrupi ros. solut. vnc. j. fiat
potio, capiat mane.*

*Potion
pour pren-
dre apres
les iuleps
precedés.*

Le iour suiuant soit baillé vn masticoire
de pyretre préparé en la forme suiuate.

Rec. pyretri cocti in oxymelite vnc. j. masti-
*cet per tres dies mane expuendo. apres cela
soit baillée vne tablette de l'electaire diaga-
langa, & le malade soit laissé par quelques
iours pour recouurer forces, apres lequel
temps s'estant renforcé il vsera du syrop la-*

*Mastica-
toire.*

*Rec. rad. Elenij vnc. ij. galange maioris vnc.
j. herbarum capill. buglosi. borag. cichorij añ*

*Syrop la-
xatif par
lequel lon
peut que-
rir la ve-
rite.*

*M. β. betonica, hyssopi, acetosa, sampsuchi añ.
M. j. anisi drach. ij. polypod. senna ana. vnc. iiij.
agarici vnc. j. florum anthos, stechados, chama-
meli, bugloß. borrag. añ. P. j. fiat decoctio in
aqua fontis, & in aque bugloßi, & absinthij lib. j.
In colatura lib. ij. dissolue syrupi de fumaria
compositi & syrupi rosarum laxat. añ. vnc. iiij.
mellis anthosati vnc. ij. sacchari q. s. fiat sy-
rupus, cuius media pars coquatur ad perfectio-
nem & seruetur vsui.*

*La ma-
niere d'v-
ser du sy-
rop præ-
cedent.*

L'autre moitié que sera de moienne coctiõ soit prinse en cinq matins, le premier iour en prendra six onces le matin. Le second iour cinq onces le matin, & quatre onces deuant souper, & autât le iour suiuant. Et s'il se fasche de trop grande vacuation, qu'il se repose vn iour apres deux prinse, ou qu'il en prenne vne fois seulement le iour. Vn tel syrop seul peut guerir ceste maladie estant en son commencement, si on continue d'en prendre deux fois le iour, & que le malade puisse endurer grande vacuation. Et ce seul syrop profite plus, que de plus fortes pillules, & autres medicamens prins par longs intervalles, pour ce qu'en ces intervalles les entrailles sont remplies d'excremens qui empêchent l'attraction de la matiere conte-

*Ce qu'ad-
uient aux
purgat-
ions faites
par inter-
ualles.*

nue en l'habitude du corps.. Mais veu que ces excremens font continuellement euacués, comme le matin les communs, apres disner les seconds du foye, par la troisieme potion du matin, ceux de la grande vene, & par la quatrieme des rameaux, ilz sont ainsi gueris, d'autant que sont exquisement purgez. I'ay gueri en cinq iours la verole estant en son commencement par semblables medicamens. Si donc a esté faicte euacuation insigne, la matiere qui reste au cuir & en la chair sera petite. parquoy n'est pas besoing que le remede que l'ensuiura soit vchement, mais il faut vser d'un mediocre. pource que le plus long est le feur.

Car les corps extenuiez ne peuuent supporter fort vehemens remedes. Sera donc appresté l'onguent suiuant pour en vser apres vn bon syrop laxatif, lequel sera pour les vlcères, gales, douleurs avec extenuation du corps faicte des long temps.

*Rec. axungia porci non salita neq; liquata, Onguent
butyri recentis, axungia gallina, & anatis añ. pour les
vnc. ij. olej chamemelin, anethimi añ. vnc. ij. vlcères,
olej de spica vnc. ß. argenti vini extincti in gales dou
predicta axungia. vnc. vj. mastiches, myrrha, leurs, avec
iridis añ. vnc. ß. terebintine lota in aqua vite extenuati
ondecors*

vnc. ij. resina & cere parum, fiat unguentiũ.

*L'ordre
des par-
ties qu'on
doit frot-
ter.*

Soit oint comme l'art le cõmende, com-
mençant aux iointures, apres soit ointe l'in-
ferieure partie de lespine, finalement toute
lespine avec les emonctoires. Et cecy se
doit faire sans trop grãde calefactiõ : affin
quetout bellemēt les excremens soiēt atti-
res, fondus & euacuez. S'ensuit vn onguēt
pour les douleurs de teste, de iointures, &
pour les tumeurs dures, lequel appaise la
douleur, en eschaufant la matiere, en la fon-
dant, & euacuant par sueurs & par purga-
tion de la bouche.

*Les qua-
tre õguēs
chauds s'õ-
marciatiũ
aregon, a-
grippa, di-
althea.*

*Rec. quatuor unguentorum calid. añ. qr. j.
axũgie porcilib. j. olej laurini, anethini, irini añ
vnc. ij. olej de spica vnc. j. argēti viui vnc. vj. te
rebint hina lota in aqua vitæ. vnc. ij. florũ cha-
mæmeli leuissimè puluerisatorũ, rad. iridis añ.
vnc. j. resina & cere añ vnc. ij. fiat unguentiũ.*

Les parties dolentes externes soient oin-
tes, excepté la teste, qu'on commence aux
parties basses, & emõctoires des aines, affin
que la matiere soit deriuée de la teste. a-
pres cela soit ointe lespine du dos & le col,
iusqu'a ce que la bouche sera eschaufée, &
qu'il bauera souuent, & en ceste espece soit
plus long tēps purgé par la bouche. Et sil y

a tumeurs dures, ce mesmes onguent est bon, non pas qu'il soit mis sus ces tumeurs dures, mais il sera plus expedient y appliquer le cerat suiuant.

Rec. unguenti prescripti lib. ꝑ. euphorbij ^{Onguent} & cerat ^{& cerat}
 vnc. j. gummi hedera drach. ij. ammoniaci ^{Pour les}
 opopanacis, bdellij dissolutorum in oleo liliorum ^{tumeurs}
 añ. vnc. j. styracis rubei & calamita añ. drach. ^{dures.} ^{Syrax}
 iij. aristoloch. longa & rotunda añ. drach. ij. ^{rouge nest}
 terebinthina abietina vnc. ij. olei liliorum & se que l'es
 laurini añ. vnc. ꝑ. argenti viui. vnc. ij. ^{corce se-} ^{che qui de} ^{misc.}

Soit ointe la partie, ou bien en y adioustât ^{meure a-}
 beaucoup de cire, soit fait en forme de ce- ^{pres qu'on}
 rat, affin qu'il demeure plus long temps sus ^{a exprimé}
 la partie. Ou si tu aimes mieux l'emplastre ^{la gomme}
 de ranis, c'est adire, de vigo, adioustes y ar- ^{qui est le}
 gent vif euphorbe & iris ana vnc once, & ^{Styrax ca-}
 qu'il soit malaxé avec terebinthine lauee en ^{lamita.}
 eau de vie, & soit appliqué. Autre em- ^{Empla-}
 plastre pour les tumeurs dures de la verole ^{stre de ra-}
 vieille. ^{nis ou de} ^{vigo.} ^{C'est em-}
^{plastre ne} ^{se tient}

Rec. emplastri filij Zacharie & ceronei añ. vnc. ^{preparé,}
 iij. euphorbij vnc. ꝑ. malaxentur simul & fiat ^{En est en}
 emplastrum. Les emplastres faits de gômes ^{usage. tou-}
 ferôt le mesme en y adioustant d'argêt vif. ^{ressis il}
 Or ces tumeurs dures s'engendrent de pi- ^{est tresbõ}
 tuite visqueuse & crasse, laquelle ne se peut ^{pour les}
^{nodus &} ^{tophes des} ^{jointures.}

*La matie
re des tu-
meurs du
res.*

*Ce que
faut faire
quand los
est cari-
eux.*

*Onguent
pour cica-
triser les
ulceres.*

*L'ib. 3.
chap. 80.*

dissoudre sinon avec remedes chauds. Si l'os est carieux, le cuir estant en son entier, premierement faut ouurir le cuir avec cauterere, rasoir, ou ruptoire, en apres faut dete-ger l'os, & en oster tout ce que en l'os ou alentour sera contre nature. Lesquelles choses faites quand nous voudrons cicatriser l'ulcere, faut apprester l'onguet suiuant.

Rec. axungie porci lib. β. quatuor unguentorum calidorum añ. quart. j. olei trini & laurini ana. vnc. iij. olei de spica vnc. j. argenti viui vnc. v. mastiches, thuris, sarcocolle, aristolochie rotunde añ. drach. iij. opopanacis dissoluti in aqua vite. vnc. j. myrrhe vnc. β. resine pini vnc. iij. misce. fiat unguentum, lequel sera applicqué apres la mondification & reparatiõ de l'os, par cest onguent nous cicatriserons l'ulcere des tumeurs dures de la verole inueterée. Et si tu veus hafter l'ab-cision de l'os, tu peux mettre sus la partie, l'onguent ou emplastre fait pour la duresé, d'autant qu'il y entre d'euphorbe, lequel fait tomber les escailles des os le mesme iour, comme dit dioscoride, & y est tresbõ. ou adiouste a cest onguent vne once d'euphorbe, ou a vne partie de l'onguent seulement, de laquelle il vsera a l'environ de

la partie affectee, & sus ladite partie. En ceste espece est fort bon faire vne diete avec la decoction de gaiac pour defecher la pituite. Quelques vns font vn onguent de la decoctiō des herbes chaudes en ceste façon.

Rec. betonica, marrubii, conize, absinthii, calaminti, florum stachados, rorismarini, chamemili, sampsuchiã. M. j. omnia hec in vino albo antiquo decoquantur & aloe, deinde facta colatura & expressiōe ad inspissationem linimenti addantur terebinthina & cerae pro lib. j. quart. i. & axungie porci nõ salita lib. i. argenti vini in axungia precedente extincti unc. v. misce. Si on l'appreste pour les douleurs, comme nous auõs dit, nous y adiou-
stons d'euphorbe, & de staphisagria ana. vne once, d'hermodaetes & d'aristolochia ana demy once, & sera ainsi fait onguent.

Les autres y adioustent de la myrrhe, de l'encens, de sarcocolle, de mastic, si la maladie est avec vlcere. Les autres en la gale & vlceres vsent de verd gris, lequel proffite beaucoup, s'il y est mis apres quelques onctions, d'autât qu'il arreste la fueur. Les autres y mettent du sel, qui est bon aux gales & au prurit a cause de sa deterfion, mais

Onguents
avec deco-
ctiō d'her-
bes chau-
des.

Pour les
douleurs.

Pour les
ulceres.

Le verd
de gris.

Le sel.

pource que empesche trop la sueur, y est moins conuenable, mais y peut estre adiousté apres les sueurs, comme aussi le souphre, calchytis & semblables astringens.

Les autres de cendres de serment & d'argent vif, font de liniments, & sont des grande efficace, mais moins assurees. Quelques

*Contre
ceux qui
ensemble
vsent de
deux re-
medes.*

vns se seruent ensemble de deux remedes: mais les vns bien, les autres mal. Ceux qui en vsent bien, les choisissent tous deux se ressemblans & tendans a mesme fin: ceux qui en vsent mal, les prennét dissemblables & contraires entre eux. Ces remedes se ressemblent qui esmeuent les sueurs ou prins par dedás, ou appliquez par dehors.

*L'usage
des estu-
ues.*

Les externes sont comme onctions, & estuues, lesqelles estuues preparét le corps a sueur, & pour attirer les humeurs a la partie externe. Et il est bon d'entrer au cōmencement aux estuues, & apres vsér de l'onguent, pource que les pores estans ouuers, l'onguent penetre plus facilement: & sur la fin rentrer aux estuues est fort bon, pour ce qu'atirent les humeurs, & ostent les fordicies de l'onguent.

*De ceux
qui bail-
lent la*

commencement baillent la decoction de gaiac, & quelques iours apres, appliquent l'onguent

l'onguent: ce que n'est point mal fait en ^{decoction} ceux qui ont les humeurs froides & ca- ^{de gaiac.} chées au dedans, comme a ceux qui s'en- ^{& apres} tent la douleur de la teste & des iointu- ^{baillent} res. Les autres sus la fin de la diète ap- ^{l'onguent.} plicquent l'onguent: ce que ne se fait trop seurement, d'autant que le corps estant rendu debile, ne peut porter vn remede si fort. Parquoy vaut mieux apres la premiere sepmaine de la diète, ou auant la diète vser des onguens. en apres lors qu'ilz demeurent cachez en la maison a cause de leur foiblesse, ou a cause du mal de bouche, peuuent prendre les matins la decoction de gaiac, encores que la sueur ne soit prouocquée. Quelques vns ^{On ne} baillent deux remedes & iceux contraires, ^{doit en-} asçauoir la sueur & la purgation, lesquels ^{seble pur-} deux remedes ne peuuent estre faits a ^{ger &} la fois & ensemble ny bien, ny facile- ^{faire suer,} ment ny commodement: car sil sue be- ^{d'autant}aucoup, le ventre ne peut fluer, & sil y ^{que sans} a flux de vêtre, ne peut suer. Parquoy vaut ^{deux mois} mieux que se face l'vn apres l'autre. il pourra dōc suer trois ou quatre iours, le cinquiesme sera purgé par la decoction i'a ordonnée, ou bien que tous les iours soit

D j

purgé par la decoction, comme nous auons dit, & ne soit contraint de suer.

Car veu que ces deux mouuemens sont contraires, ne doiuent estre faits ensemble, d'autant que le médicament purgeant attire de la circumference vers le centre, & la sueur tout au contraire. Il est aussi vtile apres l'usage de l'onguent, quand le ventre sera dur, prendre quelque medecine laxatiue apres trois ou quatre iours, affin que ce qui a esté au dedans esbranlé & esmeu, soit purgé. Or ces choses y profitent grandement, asçauoir decoctions, syrops prouocquans la sueur, eaux aussi destillées, comme nostre eau *Theriacale*. Laquelle estant prinse prouoque grandement les sueurs. La preparation de laquelle sera maintenant enseignée, affin que rien ne soit obmis.

Eau theriacale prouocquant les sueurs en la verole inueterée & guerissant les douleurs, si elle est bail-

Rec. theriaca veteris à nobis dispensata lib. j. acetosa. m. iij radicum graminis vnc. iiii. pulegii, cardui benedicti ana M. ii. florum chamemeli P. ii. temperentur omnia in vino albo, & distilentur & aqua seruetur vsui. de laquelle en baille deux onces, avec trois onces d'eau de vinere & buglose. & cecy se doit faire lors qu'il s'en va au liét, ou

lors qu'il entre en l'estuue. Ceste eau guerit les douleurs baillée seule, ou avec decoction de *miliū solis*, ou *gremil*, de *chyne*, ou de *bardane*. J'ay guery avec tresheureux succès, plusieurs enfans, vicux & foibles, avec ceste eau theriacale, en y adioustant quelques onces de la decoction commune de *gaiac*. Car a cause de sa subtilité penetre bien tost, & expelle dehors. ceste eau, avec l'eau en laquelle on esteint l'or, corrige tout vice de l'argent vif.

Il y a autre maniere de guerir la verole, & principalement quand elle est avec douleurs: & c'est la maniere qui se fait par decoction de choses odoriferantes, a laquelle decoction sera adiousté miel, & sera donné avec vin: affin que la matiere s'eschaufe, s'attenuë, & soit iettée dehors, & sera fait ainsi.

Rec. galanga maioris, & minor. macis, cario-
phyllorum cinamomi, scœnanti, spica celtica,
ana. vnc. j. florum anthos, stechados, cha-
mameli, ana. P. ij. fiat decoctio in vino albo,
& de hac decoctione cum melle fiat potio. Ca-
piat singulis matutinis, vnc. ij. & que la su-
cur soit prouocquée. J'ay guery vn poure,
aiant faite euacuation avec l'eau, ou on la-

Decoctio
quieschans
se subtilis
& iette de
hors la
matiere de
la verole
inuerterée.

Histoire
d'un re-
mede non
nean.

D ij

ue l'aloë pour préparer les pillules alphangines. Laquelle eau les Apothicaires iettent, & c'est eau de pluye, en laquelle beaucoup de choses odorantes sont esté cuites, en laquelle l'aloë est laué, & pour ce qu'en elle y demeure quelque vertu, pour defecher, laquelle nous desirons a la guerison de ceste maladie, & principalement, de celle qui est avec douleurs ou gale, pour ce nous la faisons garder & en vsons.

De la decoction de Gaïac pour la verole.

C H A P. VI.

ON fait decoction de gaïac, ou bois sainct, de chyne, & de false parille: mais premierement on commença a faire la decoction de gros troncz, & pieces de gaïac, & de son escorse. & se faisoit la decoction d'une liure de gaïac rappé, & de quatre onces d'escorse, avec douze liures d'eau, apres auoir trempé vingt & quatre heures. A cecy quelques medecins s'estimans quelque grand cas, ont pése qu'il failloit adioustér quelque chose, & y ont adiousté ce que corrige la cha

leur & subtilité des parties, & disoient, qu'ilz faisoient cela, affin que le corps ne feut rendu plus chaud, mais eux pensans auoir esgard a corriger la chaleur, tant s'enfaut qu'ilz la corrigent, que plustost ilz empeschent toute la chaleur. Mais il vait mieux guerir la maladie avec quelque legiere faute, que ne la guerir point: car la faute se peut amender, la maladie estant ostée. Car ces medecins ont cuido, le bois de gaiac estre plus chaud qu'il ne failloit, estans deceus par la subtilité des parties. dauantage ilz y adioustent endiue, scariole, lactue & autres semblables, & ainsi empeschent les sueurs, & la curation de la maladie. Il en y a d'autres qui ne veulent pas corriger ledit bois, mais l'aider: les autres baillent choses prouoquantes la sueur, les autres pensent les purgations estre plus propres que ce que esmeut les sueurs: les autres adioustent aux prouocatifz de sueur, medecines laxatiues, comme ellebore noir, non sans grand dommage de plusieurs, les autres de colouinthe: les autres du fené, agaric, turbith, & autres choses laxatiues. mais ce n'est pas fait methodiquement, vouloir

D iij

euacuer par le ventre, & par la sueur tout a la fois, & ensemble. Parquoy vaut mieux prendre vne partie de la decoction, & en icelle diffoudre les laxatifz, & d'icelle en bailler le troisieme, quatrieme, ou cinquieme iour, comme a esté dit, ou bien tous les iours, & ne prouocquer point la sueur. Ce qu'est bon au commencement, quand la maladie n'a encores infecté ny gasté les parties externes. Soient donc faites decoctions simples & composées.

Les simples, de simple raclure de gaiac, & d'eau ainsi.

Si on craint que astriction du marc de la premiere decoction, ou pour ce que la vertu en est desuauouye on peut prendre au tre bois, qui n'aura encores bouilly, mais en beaucoup

Rec. rasura ligni gaiac. lib. j. corticis eiusdem, unc. iij. fiat infusio in lib. xij. aqua, & decoctio ad consumptionem tertie partis. utatur. Soit faite decoction seconde, du mesme bois, c'est a dire, de la reste de la premiere decoction, comme deuant.

Après y adioustent du vin, lequel y est bon, quelquefois mauuais, aux douleurs des parties externes, & aux durtés, & en autres: toutesfois ceste decoction de vin est bonne aux douleurs de la teste.

En apres a esté faite la decoction composée: car quelques vns y ont adiousté beaucoup de choses, la préparant ainsi.

Rec. ligni gaiac. lib. j. rad. elenij, benioi- moindre ni, santalorum omnium, sennæ orient. añ. vnc. quantité, ij. hermodactyl. vnc. j. colocynt. drach. ij. & en faire la decoction seconde. fiat infusio. deinde decoctio, cuius colatura adde mellis. lib. ij. fiat syrupus, clarificetur, aromatis cinamomi, vnc. ij. quibus adde vini. lib. ij. Les autres y mettent la moitié de vin, ou le font ainsi.

Rec. ligni gaiac. lib. j. corticis eiusdem vnc. iij. polypody quercini recentis, mummie, santalorum, carabæ, benioini, ana. vnc. ij. sennæ orient quart. j. fiat infusio in æquis partibus aque & vini, cui adde mellis. lib. ij. fiat syrupus aromatis. vnc. ij. cinamomi electi.

Decoction qu'on fait aujourdhuy en eaux destillées, qui est de grande efficace, & qui bien tost guerit la maladie, lasche fort le ventre, & deseché.

Rec. rasura ligni gaiaci. lib. j. corticis eiusdem, vnc. iij. agarici, vnc. j. sennæ oriental. lib. j. aloes quart. j. fiat decoctio in lib. vj. aque bugloß. & tantumdem aque absinthij. & fiat decoctio ad consumptionem quartæ partis, de cuius colatura, capiat mane, & sero. vnc. vj. Ce remede lasche beaucoup, & deseché, & pour ce guerit bien ce mal. L'aloë & l'absinthe, pour ce que des-

Decoction de gaiac laxative.

chent fort, profitent beaucoup a ceste maladie. Parquoy est bon a ceux qui ont douleurs d'vser de pillules de seul aloë, mais pour ce quen pillules, on ne peut mettre iuste quantité d'aloë, profitera plus de prendre de *hiera picra*, tous les iours pour le moins quatre scrupules.

On peut apprester infinies autres decoctions, en y adioustant autres choses, comme racine de *cyclamen*, qui esmeut la sueur & les vrines, ou *milium solis* qui deseché

beaucoup, & fait suer.

I'ay vsé du syrop de saint Ambroise pour les pources, qui se fait de decoction de millet, & de raclures de bois de figuer.

Je ne doubte point que le bouis rapé ne puisse guerir la verole. pour ce qu'il prouoque la sueur. mais pour ce qu'il fait douleur de teste, & qu'il est de mauvais goust & douleur, on le mesprise.

Il y en a eu quelques vns qui ont esté d'aduis d'vser de geneure rapé. en laquelle

opinion estoit François premier de ce nom Roy de France, & Castellanus. Je combatis leur opinion, m'appuiant sur l'authorité de Dioscoride, qui dit les raclures du geneure estre mortelles, ce qu'ilz

Le figuier est chaud, & de subtiles parties. 8. de simpl. faculis.

Le millet prouocq l'vrine, & fait desecher au 3. degré, galen. 7. simpl. faculis.

Voiez Amatus Lusitanus ment. 2. cas. ras. 95. & casus 3. casus 36.

nioient estre au texte de Dioscoride, mais
 ie le leur monstrey: apres me demandoient
 pourquoy en les medecines nous vsions de
 semences de geneure, & reiettons les
 raclures du bois, & leur rendy telle
 raison. On a trouué par longue obser-
 uation les parties de plusieurs plantes
 auoir diuerses facultez, les vnes vtiles les
 autres inutiles, comme il est manifeste de
centaurium minus, duquel la fleur est en
 commun vsage, la racine est mesprisée
 totalement, & ne sert de rien. Ainsi mes-
 mes du coriandre, la semence duquel est
 agreable, & de bon goust, & est vsurpée
 en medecine, & l'herbe est puante & to-
 talement veneneuse. Parquoy ne se faut
 esmerueiller, si nous auons dit le fruit du
 geneure auoir vn suc plus cuit, & estre
 d'une faculté, & d'une autre le bois. La
 semence du geneure est mise es decoctiōs
 de gaiac, pour ce que prouoque la sueur,
 & resoult fort, & profite a la goutte qui
 vient de verole, & a celle qui vient en la

37. ou il
 dit que le
 bois d'eu-
 rope est le
 gaiac des
 Indes, &
 use de mes-
 me prepa-
 ration.

* Encores
 qu'en la
 fin du cha-
 pitre de

*Iunipe-
 rus* on lise

en latin,
*ramenta
 ligni de-
 norata in*

terficiunt
 Toutefois

en lexem-
 plaire grec
 cecy ne se

lis point,
 Sinon

inter no-
 ta addita
 infine ca-

pitris, on
 lis

τὸ δὲ

ρίνημα τῆ ξυλῆ καταποδὲν ἀναρῆι. mesmes Mathio-
 le en a coupé ceste sentence comme indigne de Dioscoride, pour
 ce que l'experience demonstre le contraire. Monsr. Ferrier pre-
 pare ledit geneure rapé comme le gaiac, & dit qu'on en peut user sente-
 niés en son liure de verole.

declination de quelque autre maladie.

Ce qu'on ne peut demonstrier ny prouuer du bois. Quelques vns y adioustent des herbes humides au commencement, & corrompent la vertu du medicament.

Entre les medecines laxatiues, le fené est fort loué, pour ce que son goust n'est facheux, & n'empesche gueres les sueurs.

Les autres medecines laxatiues sont moins conuenantes, ou pour ce quelles attirent trop, ou pour ce quelles retiennent leur astriction, comme le *rhabarbe* & *polypode*, qui ne doibuent estre baillees qu'en la declination. Le *rhabarbe* & *polypode* sont prins avec vin, quand on sent douleurs aux iointures. Le *rhabarbe* doit estre prins, quand gales, herpes, & vlcères tourmentent le malade. Puis que nous sommes venus parler des remedes qu'on prent, ne fera hors de propos dire quelque chose des autres remedes, qui seruent a ce mal. Il en y a quelques vns qui baillent la substance du bois en forme de poudre ou de condit: mais cela ne profite gueres. pour ce que ces raclures sont de parties trop crasses, & pour ce ne peuvent esmouuoir les sueurs. Parquoy nous

laiffons ceste matiere de curation, comme estant inutile.

Des pillules Mercuriales ou de Barberouffe.

CHAP. VII.

LES autres pour resoudre les tophes ou exostoses, pour oster la matiere de douleur en la verole vieille, ont vsurpé vn autre remede, lequel a profité a quelques vns, & aux autres a delaiissé vn tel vice au ventre, lequel n'a iamais peu estre corrigé. Or ce remede est apellé les pillules de Barberouffe, ou autres semblables faites de choses cordiales, & de medecines laxatiues, & d'argent vif, mais de toutes les composions de ces pillules c'est cy la meilleure.

Rec. rhab. & agarici añ. drach. ij. aloes, vnc. j. argenti viui extincti, in succo rosarum, drach. ij. cinamomi, ambræ, añ. scrup. j. myrrhe, mastiches, añ. drach. j. cum terebinthina, excipiantur, & fiant pillule. 8. pro drachma. Capiat scrupul. j. prima dosi, deinde scrup. j. ß. postremò scrup. ij. pro diuitibus adde limaturæ auri, vel pannorum aurj scrupul. iij.

Pillules de Barbe rousse pour la verole inueterée, pour resoudre les tophes & exostoses, & pour oster la cause de douleur.

En l'Or- Quelques vns y adioustent du diagrede,
 donnance colocynthe, & autres medicamens plus
 commune forts, mais ilz hastent trop la descente
 de ces pills d'une nouvelle matiere, & ainsi le corps
 les mercu est moins deseché, parquoy ne profitent
 riales y gueres. mais pour ce qu'on craint, que ne
 entre du diagrede, demeurent dans le corps a cause de la
 ou scam- petite quantité, pourtant rhabarbe, & aga-
 monépre ric y entrent pour lascher legerement. car
 parée, filz ne faisoient qu'entrer & fortir aucorps,
 pour ser- ne profiteroient de rien, ou bien peu.
 uir com- me quel-
 ques vns

pensent Les pillules peuuent estre faites autre-
 de contre- ment, comme s'ensuit.

mercuré, Rec. *ladani puri, hypocistidis, ana. drach. j.*
 pour ce *aloes. vnc. j. ambre moschi. ana. scrup. j. ar-*
 que deux *genti viui loti in vino, drach. ij. incorporen-*
 venin en *tur simul, cum syrup. ros. laxatiuo, & fiant*
 sible s'en *pillule. Capiat scrupul. j. singulis matutinis.*
 tretuent,

font anti- Ces pillules ne doibuent estre prinse s
 dose l'un del'autre. sinon le corps estant bien purgé, & ceux
 au reste qui en vsent, en doibuent vser, iusqu'a ce
 les doses que le ventre sera lasché abondamment,
 de l'argée
 vif, sont

excessives en la recepte ancienne. Paul. Aeginete lib. 7. dit que l'ar-
 gent-vif ne s'accomode gueres en l'usage de medecine, pour ce qu'il re-
 presense venin. quelques vns toutesfois l'ont baillé bruslé & puluerisé, &
 meslé avec autres choses a ceux qui auoient la colique, ou Iliaque
 passion.

ce que se fera selon la quantité du médicament, ou iusqu'a ce qu'on verra ou sentira puanteur & eschaufement a la bouche.

Ces pillules se doibuent bien garder, & doibuent estre soigneusement prescrites es boutiques, pour euitier calomnie: Car encores que dix ans apres ceux qui en vsent, tombent en quelque maladie, attribueront tousiours la cause a ces pillules. Parquoy le medecin mesmes les doit apprester, & les garder estant apprestées, & en bailler tous les iours, ou quand sera besoing, & ce affin qu'on ne cognoisse l'argent-uif, qui ne se peut cacher quand il est baillé a quelqu'un.

Mais se faut donner bien garde de donner du sublimé, car il brusle comme le precipité. Il y a quelques malades qui a cause de leurs affaires ne peuuent s'arrester en la maison, mais sont contraints d'aller a cheual, & voiajer pour affaires. Les autres ne veulent estre decouuers, a tous ceux la faudra bailler de ces pillules, lesquels aussi nous pouuons guerir par emplastres, aians plustost baillé plusieurs purgations, comme a esté commandé par cy deuant. A ceux la les emplastres seront

M. Pierre Bayre medecin de Thuringe en son Venimicum lib. 18. chap. dernier des pillules auoir fait en quelques vns operation merueilleuse aux vices, & nodosites de verole. Il escriit toutesfois que le premier qui en usa entre les Chrestiens, mourut incontinent & soudainement sur le pont d'Anignon, l'an 1537. & dit ceste recepte auoir esté portée de Turquie.

faitz en forme d'escuffon large. affin que puissent couvrir les espaules, le sternon iusques aux reins, ou comme vne bande fort large, laquelle ceindra le corps, comme vne ceinture: toutesfois en la partie anterieure ny sera mise la matiere de l'emplastre, mais aux costez & en la partie posterieure. On peut aussi faire de bandes, & les appliquer aux carpes & malleoles. Mais sera beaucoup plus expedient si lesditz emplastres sont appliquez aux emonctaires, & aux parties affectées, mais premierement aux emonctaires, apres sur les tumeurs, & sur les parties dolentes. Les emplastres se font de ces choses qui du profond attirent par sueur, ou par transpiration insensible. Peuvent aussi estre faitz des onguens cy deuant ordonnez, en diminuant la quantité de l'huile, & y adioustant de poix, ou de resine suffisante quantité. Peuvent aussi estre faitz de tous emplastres digerens & remollitiz, en y adioustant quatre onces d'argent-vif pour vne liure d'emplastre. Peuvent aussi estre faitz, d'emplastre de *melilot, oxycroceum, & ceroneum*. Ou soit fait ainsi.

*Matiere
des empla-
stres.*

Rec. masse emplastri de meliloto, vel oxy- Empla-
crocej, lib. ꝑ. argenti viui, ꝑnc. ij. malaxen- stre pour
tur cum terebintina, & oleo laurino, vel iri- ceux qui
no, vel rutaceo, vel de spica, & reducantur ne peuvée
ad formam cerati. On tient es boutiques venir chā-
 vn onguent préparé de *Vigo*, ou de *ranis*, bre a cau-
 lequel y peut estre applicqué. mais il sera se des af-
 de plus grande efficace, si la dose d'ar- saïres, ou
 gent-vif est augumentée, comme si pour qui ne
 vne liure d'emplastre est adioustée vne on- veulent
 ce d'argent-vif. Il conuient en hyuer, & decouvrir
 en temps froid, & quand faut tirer quel- leur ma-
 ques escailles d'os : mais s'il faut corriger ladie.
 vlceres calleux, ou cicatrifer, ilz seront
 plustost gueris, avec *emplastrum diuinum*,
 ou *diacalcyteos*, en y adioustant d'argent-
 vif, & de cinabre, qu'avec quelque autre
 remede. Car il semble que l'argent-vif est
 l'antipharmacque de la verole. a cause de
 la grande vertu de desecher qu'il a, & a
 cause de la subtilité des parties, par laquelle
 fait son euacuation plustost que par quel-
 que autre qualité, comme sera declaré
 apres. Dauantage comme la maladie a
 esté apportée des Indes, ainsi de la sont
 venus plusieurs remedes, comme le gaiac,
 le chyne, la false parille, ce que demontre

bien, Dieu auoir tout fait avec vne tres-grande prudence, qui au lieu auquel la maladie estoit frequente & populaire, a voulu aussi la estre des remedes prestz, en grand nombre, & fort conuenans, & a decouuert aux habitans du lieu la diuine faculté des remedes, mais conuient a ce propos, de parler de lechyne & de sa preparation.

De la racine de chyne, & de sa preparation.

C H A P. V I I I.

E Chyne, ou chyne c'est vne racine de quelque ionc, semblable presque a la racine *Rhodia*, avec nœuds, rare, pesante, quand elle est recente, & fort legere quãd elle est vieille. laquelle legereté demonstre quelle est enuieillie, & gastée. Le chyne se doit approcher de la couleur de *galanga major*, si elle est bonne, differe toutesfois de facultes: car elle est totalement sans odeur, d'ou de quelques vns est dicté *ἀποιοσ* c'est a dire sans qualité.

Laquelle appellation a deceu plusieurs medecins & apothicaires, pensans que ce feut Apios de Discoride, laquelle est dif-

differente de vertu, de forme, & d'imposi-
tion de nom. Car *apios* de Dioscoride ^{ὁ ἀπιος} *vel τὸ*
est dicte pour ce que represente la for- ^{ἀπιον}
me d'une poire, & le chyne, est dicte ^{signifie en}
^{ἀπιος} pour ce qu'est sans odeur & ^{grec poire}
qualité. Mais il vaut mieux pour eiter
toute ambiguité, l'appeller chyne, dela- ^{ἀπιος}
quelle l'usage est tel. La racine de chyne ^{sans aucun}
soit diuisée en petites pieces rondes, & ^{ne qualité}
soit cuicte en eau de fontaine, & d'icelle
eau en boiuent les malades, matin & soir.

Doibt estre cuicte trois fois, la seconde
& troisieme decoction se doibt faire a-
uec moindre quantité d'eau que la pre-
miere, ou doibt boullir plus long temps
que la premiere l'ayant fait plustost trem-
per l'espace de douze heures. L'ordon-
nance est telle.

*Rec. rad. Chyme in taleolas diuisa, vnc. ij.
aqua fontis lib. xij. Infundatur per xij.
horas, & decoquatur ad consumptionem ter-
tie partis.* Et de ceste decoction en faut
prendre le matin tiedement, & se couvrir,
& fuer dans le liect. La seconde deco-
ction soit faicte de la mesme racine ia boul-
lie, laquelle doibt estre plustost sechée.

La troisieme soit faicte de mesme sorte a

E j

ceux, qui sont delicatz & a ceux, qui ont vſé d'autre remede ſuffit ceſte decoction, encores qu'oy adiouſte miel, ſucce, ou vin. Mais ſ'ilz n'ont vſé d'aucun remede & n'en veulent vſer, doibuent prendre la decoction ſans miel, vin, ny ſucce, pour ce qu'elle nourrit moins, & deſeche plus. Et ceux cy peuuent vſer d'amendes, de pinons, de prunes, & de roſties. Aux delicatz & a ceux qui n'vſent d'autre remede, & qui veulent continuer ceſtuy cy long temps, eſt concedé l'vſage des oiſeaux roſtis, mais ſ'ilz prennent la decoction de gaiac, pour ce que nourrit dauantage, faut vſer d'vne diète attenuante. pour ce que le gaiac a quelque ſuc, par lequel nourrit, & pour ce auſſi on en doibt vſer plus longuement, & viure plus eſtroictement, afin que toute la matiere ſoit conſommée. Qu'ilz ſ'abſtiennent de chair & de vin, qu'ilz vſent de pain pur bien leué, & bien cuiét, & ſoient gouuernez en ceſte façon. La purgation au parauant faiète, comme ſouuent a eſté dit, les malades prennent deux fois le iour la decoction de chyne, le matin a quatre heures, & le ſoir a trois heures apres mi-

*La deco-
ction de
gaiac,
nourrit
plus que
celle de
chyne.*

dy, la quantité de six onces, & qu'ilz su-
ent dans le liçt, & de la seconde deco-
ction qu'ilz en boiuent tant que voudront.

Peuvent user de fruiçtz remollifans le
ventre, de passules, de figues, d'amendes,
pinons, prunes cuiçtes, du biscuit, & rien
plus en la diète du gaiac, mais en la diète

de chyne, & de false parille, on leur per-
met l'usage d'oyseaux rostis le soir ou ma-
tin. Qu'ilz s'abstiennent de bouillons, &
d'autres viandes sinon le iour qu'on prend
medecine, ou si le malade n'est fort foi-
ble. Vne fois la sepmaine prendra du sy-
rop laxatif ia ordonné, ou d'une opiate
laxatiue: ou sera faicte infusion d'une on-
ce de sené, en vne partie de la decoctiõ,

lors que la maladie est legere, & sera
prinse le matin, & ce iour la ne sera pro-
uocquée la sueur. L'opiate se fera ainsi.

* *Recip. Cathol. & confect. hamech. añ. par-
tes equales, quibus adde foliorum senna, vnc.
ij. pro lib. Capiat semel in hebdomada, ut
dictum est. & peut estre baillée en forme
de bolus, ou detrempée en vne partie*

*gastes. toutes fois le docteur medecin, & chirurgien n'observera telle diete,
estroicte en tous ses malades, mais aura esgard a la complexion du ma-
lade, a la costume, a l'age, saison de l'année, a la region, & a la
malice des accidens & choses semblables. * Opiate de laquelle faut prendre*

*En ceste
maladie
est bon de
nourrir*

*estroicte -
mens sui-
uāt le 59.
aph. du
7. liure.*

*Aux
corps qui
ont les
chairs hu-
mides est
bon endu*

*rer faim.
car la fait
desche le
corps. &*

*suiuans le
10. aph.
du 2. l. en
plus m*

*nourris
un corps
impur,*

plustu le

E ij

une fois de decoction.

la sepmai * De false parille se fait mesme deco-
ne en fais ction que de chyne, & faut tenir mesme
ant la regime, comme a esté dict, pour ce que
diere. ne nourrit pas comme le gaiac, parquoy
* La de- on permet l'usage d'oyseaux rostis. La de-
coction de cotion est baillée de mesme façon que
false pa- l'autre, aiant bien purgé le corps aussi
rille. vne fois la sepmaine, prendra vne mede-
cine laxatiue. la sueur sera prouocquée
avec couuertes, ou carreaux chauds.

Si apres l'usage de ces remedes reste
quelque accident comme au parauant,
c'est signe qu'il y a quelque chose, qui
a empesché la guerison, comme l'intem-
perie de quelque partie, laquelle faut cor-
riger par remedes contraires. Ou si l'os
est corrompu, ou si l'ulcere n'est asses de-
tergé, tous ces accidens doibuent estre
tout bellement corrigés.

Des symptomes, & accidens de verole.

De la foi
blesse &
defaillan
ce au coeur
en ces sit-
uati.

CHAP. IX.

EN ceste maladie suruiennent quel-
ques accidens souuent, comme d'un
soudain & trop grand eschaufement au

pres du feu en suant, les malades tombent en lipothymie & defaillâce de cœur.

Lesquelz doibuent estre soulagez en prenant vn peu l'air froid, & doibuent estre recréez avec aspercion d'eau froide, & avec vn peu de vin. Et si ce symptome vient apres beaucoup de sueurs, les faut remettre avec pain trempé en vin, & sera bon changer les linceux tachez de l'onguent, affin qu'ilz recourent force. Lequel symptome appaisé, de rechef les faudra oindre tout bellement, pour les guerir.

Si suruient flux de uentre, le faut laisser couler, si les forces le permettent, autrement faut sustenter le malade de suc de chair, de bouillons, de panade, d'orge mondé, & y remedier avec remedes prins legerement alstringens, mais au commencement faut euacuer la matiere esmeue, & si ne peut estre toute voidée, la faut neantmoins moderer, & non la laisser totalement.

Dysenterie suruient quelquefois a ceste maladie, laquelle on doibt guerir avec clysteres deterfifz, auquelz faut adiouster graisse de bouc, ou axunge de pourceau, si y a grande acrymonie, car l'axunge de

pourceau est fort bonne pour corriger la crimonie du medicament qui fait la dysenterie. La theriaque recente avec limature d'or, & feuilles d'or guerit la dysenterie, en corrigeant la mauuaise qualite.

Ceste dysenterie se doit guerir comme vne autre, asçauoir en prenant de *rhubarbe*, & *myrobolans*, pour euacuer l'humeur. Il faut aussi vser d'astringens, deterfifz & cicatrisans.

Des vlcères de la bouche.

Suruiennent aussi quelquefois vlcères en la bouche, lesquels au commencement doibuent estre nettoiez avec gargarismes deterfifz, puis apres les faut toucher avec eau forte temperée d'eau rose, & de plantain, finalement doibuent estre gueris avec gargarisme astringent, & fort desechant. Mais affin qu'on y procede par ordre, faut ainsi faire, premierement soient ordonnés gargarismes de decoction d'orge, & de syrop de roses seches, en ceste façon.

Gargarisme pour refreschir

Rec. hordei integri, P. ij. rosarum, P. ss. fiat decoctio, in colatura lib. j. dissolue syrupi violati, vnc. iij. fiat gargarisma: lequel est bon pour refreschir, & n'a trop grande astriction. Si les vlcères sont desle com-

mentement, faut faire les gargarismes de choses astringentes, afin que la partie affectée n'ait trop la matiere. soit donc ainsi fait.

*Rec. foliorum oleæ, myrthi, lentisci, ana. M. Gargaris
j. plantag. m. β. rosarum, P. β. hordei, P. ij. me astringent & de
fiat decoctio ad lib. ij. Incolatura dissolue versif.*
*vini malorum granatorum, vnc. ii. diamoron,
& syrupi ros. laxat. ana. vnc. j. misce, fiat
gargarisma. Le syrop rosat laxatif deterge.
Le syrop de roses seches est plus astringent, & deseché plus. Parquoy apres la
deterfion & suffisante desiccation y faut
adiouster d'astringens plus forts, comme
quand faut desecher l'ulcere, ce gargarisme
sera de tresgrande efficace.*

*Rec. piloselle, M. ij. foliorum pyri syluestris, Gargaris
vel myrthi, vel malicydonij, vel sumach, vel me desiccatif.
sorborum, M. j. corticis mali granati, vel ba-
lanstiorum, vnc. j, rosarum. P. j, fiat decoctio
in aqua & vino albo, & in lib. iij. colatura
dissolue mellis rosati colati, syrupi de rosis
siccis, ana. vnc. iij. fiat gargarisma clarifica-
tum. (Pour ce que l'escorce de grenade
rend la langue noire & aspre) adioustés
a ce gargarisme vne oſce d'alun, & desechera,
ou vne drachme d'eau forte en quatre*

onces. Notez que iamais la fluxion ne cesse que les vlceres ne soient entiere-ment gueris, & les dents nettoies. Car la farditie & fumée vlcere la langue. Parquoy faut avec eau forte frotter les dents, affin que la corrosion & putrefaction soit ostée. Ceste eau nettoie les dents, les blanchit, & les assure.

Il les faut frotter avec vn linge enuelopé de lesprouette, ou d'vn petit baston trempé en ceste eau corrigée d'eau rose, & de plantain. Si l'ulcere perseuere, & qu'il semble estre inflammé, faut ouuir la veine de la langue, & mettre vêtouses avec scarification sur le col : apres avec les gargarismes susdictz repeller, secher, & cicatrifer. Et pour ce que quelquefois la faute vient du foye, pour le deterger & purger, sera bon vser du syrop suiuant, qui garde les malades d'vne recheute, & des autres accidens qui peuuent suruenir.

Syrop laxatif pour purger le foye, en ceux qui ont vlcères, gales herpet, & autres
Rec. lapathi acuti, acetosæ, bugloss, borrag, endiuie, cichorij, scariola, ceterach, polythrici, adianti, agrimonia, añ. M. j. passularum, prunorum, sebesten. añ. n. xx. anisi, drach. ij. quatuor seminum frigidorū majorum, ana. drach. et autres j. fenne oriental. polypod, quercini, ana vnc. iij.

myrobal. citrin. chebul. indar. confric. in succo ^{vices de}
 rosarum. ana. vnc. β. florum cord. ana. P. j. ^{cuir.}
 fiat decoctio in decoctione gaiaci, aque buglosi,
 & absynthij, ana. lib. j. & in lib. j. β. vel. ij.
 dissolue syrupi rosarum laxat. vnc. vj. rhab.
 puluerisati tenuissime, & in pannoligati, vnc.
 j. aromatisetur cum drach. iij. cinamomi, &
 capiat vnc. vj. bis in hebdomada. Deux
 iours suiuaus pour restaurer les forces, soit
 faicte vne telle opiate.

Rec. conseruæ florum cichorij, & buglosi. ^{Opiate}
 vnc. j. conseruæ capill. veneris. vnc. β. pul- ^{pour re-}
 ueris diamargarit. frigidis, drach. iij. rasura ^{staurer les}
 eboris, & limaturæ auri, ana. drach. β. tria- ^{forces.}
 santali, & diarhodon, abb. ana. drach. j. cum
 syrupo conseruationis corticis citri, fiat opiate.
 Qu'il en prenne la quantité d'une noisette,
 beuuant vn peu d'eau de chicorée, &
 d'absinthe. Si les malades ont eu, ou ont
 douleurs de iointures, nodositez, ou dures
 tumeurs, le syrop soit faict ainsi.

Rec. rad. elenij, vnc. j. galangæ maioris, & ^{Autre}
 chynæ, añ. vnc. β. betonica, absinthij, mentæ, ^{Syrop la-}
 marrubij, añ. M. β. herbar. capill. cichorij, & ^{xatif.}
 buglosi. añ. M. j. passul. dactylorum munda-
 tor. ana. n. xx. anisi, drach. iij. polypod. quer-
 cini, lib. β. senne oriental. quart. j. seminis car-

thami, vnc. ij. turbit. vnc. j. agaric. vnc. ss. florum anthos, stechad. an. P. j. corticis curi. vnc. ss. fiat decoctio, & in lib. ij. colature dissolue mellis rosati, & syrupi rosarum lax. an. vnc. vj. sacchari q. s. fiat syrup. aromatic. cum drach. ij. diagalange. Et qu'il en prenne par deux iours suiuan six onces en vne sepmaine vne fois le mois, puis apres deux fois le mois, apres vne fois. Venât sur l'hyuer qu'il en prenne deux fois la sepmaine, comme au commencement, ou s'il aime mieux, qu'il vse de pillules d'aloë s'il a esté guery: si non de pillules de mercure, comme a esté commandé deuant. Pillules qui peuuent estre prinſes au lieu du syrop cy deuant ordonné, ou au lieu des pillules d'aloë.

Pillules. Rec. aloes, vnc. j. galang. myrrha, agarici, salis gemme, ana. drach. j. succi absinthij, drach. i. ss. cum aqua absinthij, fiant pillule. Capiat mane in exitu lecti, drach. i. bis, vel ter in hebdomada.

Et s'il n'est bien guery, ou qu'il craigne vne recheute, qu'il vse de la theriaque, mithridat, ou de *aurea alexandrina*, & ce le lendemain du syrop, ou des pillules, deux fois le mois. Ou soit faicte vne tel-

le opiate, laquelle peut estre prinse au lieu de la theriaque, ou mithridat, ou aurea alexandrina.

Rec. conferuæ anthos, stechados, & corticis Opiati. citri, ana. vnc. j. confectionis aromatici. ros. vnc. ss. pulueris diamosci, vel diambra, drach. ij. cum syrupo de stechade fiat opiata. Capiat mane ad quantitatem auellane superbibendo aquæ absinthii parum.

Quelquefois apparoissent des fentes & creuasses es mains, qui demonstrent la verole n'auoir esté guerie, parquoy faut reiterer les onctions en la part que sont les fentes des mains. Et si ne se guerissent la purgation vniuerselle faicte, nous pouons essaier la guerison en telle sorte.

Rec. sublimati drach. iij. aluminis drach. j. Liniment albuminum ouorum fortiter agitatorum q. s. applicentur supra partem affectam. ou ainsi.

Rec. vnguenti enulati vnc. iij. argenti viui vnc. j. sublimati drach. j. misce. vnguantur manus. ou ainsi.

Rec. aquæ parietarie, chelidonia maioris, plantag. añ. vnc. iij. sublimati scrup. iij. calchytid. aluminis añ. drach. i. decoquantur leuiter. Et le soir quand s'en ira dormir soient lauées & frottées les parties affectées,

& ce qui est alentour. Ceste maladie est appellée de quelques vns phlegme salé, a cause de la matiere qu'ilz suent. & croit on que ceste matiere engendre la maladie, mais ces fentes sont affections de la partie interne des mains & piedz. Parquoy faut que soit vne maladie propre, ou a cause de lexquis temperament de ces parties, ou plustost a cause du tendon, ou de se muscle large qui rend la paume des mains & plante des piedz si sensible & molle.

Des herpes de verole. Au visage & autres parties viennent quelque fois des herpes, & sont gueris avec remedes aptes aux herpes : & qu'il y soit adiousté du sublimé ou d'argent-vif avec eau de vinette, de parietaire, ou plantain, ou soit fait vn tel liniment.

Linimēt. *Rec. resine pmi vnc. i. ceruse vnc. ss. argenti vini drach. iij. succi citri & lapati acuti ana. vnc. i. ss. incorporentur simul & fiat linimentum, quo linatur pars.* Les herpes sont ainsi gueris & ne retournent plus, & sera de plus grande efficace, si on y adiouste vne drachme de sublimé, mais il est fascheux, pour ce qu'il eschaufe.

L'eau en laquelle a esté esteint le subli-

mé, qu'on prépare pour les fards, guerit les herpes. Et aussi l'alum, principalement si estant bruslé est incorporé avec blanc d'œuf, avec suc d'orange ou citron, encores que la sueur n'ait précédé, comme fait aussi l'aloë detrempé en oxymel scillitic.

Alopecie & cheute de cheueux se fait quelque fois sans douleur de jointures & de teste, se fait aussi quelque fois avec douleur. & lors c'est vn signe tresasseuré de verole. Se fait aussi sans grands vlcres, pour ce que l'humeur sereuse est soubz le cuir corrodant les cheueux. On connoist l'alopecie, quand non seulement y a deperdition de poils aux sourcilz, comme en lepre, mais aussi au menton, & en la teste se font des places vuides, & si elles sont en l'occiput, ou aux costés de la teste, c'est argument que prouiennent de la seule verole. Car ces parties resistent plus a la cheute de cheueux des autres causes, a cause de l'humidité de la chair. Nous retenons l'alopecie, en lavant les parties affectées de lait. Et est ladicte alopecie plustost guerie par onguent que par diète. Parquoy faut entreprendre la guerison en cette sorte. Qu'il soit purgé

De l'alopecie & cheute de poils.

souuent & bien fort, premierement avec vn minoratif, apres avec vn apozeme des herbes que purgent les eaux & serofités, comme avec syrop rosat laxatif, avec decoction de mercuriale, *cicla*, *brassica marina*, & sené du leuant. apres avec confection *hamech*, electaire de *succo rosarum* comme l'ensuit.

Minora-
tif pour
alopicie
de verole. *Rec. syrui rosarum laxatiui vnc. iij. deco-*
ctionis mercurialis & cicla vnc. iij. fiat mi-
noratiuum. Capiat mane.

Apoze-
me. *Rec. herbarum capill. abrotomi cicla, agri-*
monia, fumaria, lapati acuti, aceosa ana. m. i.
brassica marina, sennæ orientalis, seminis car-
thami, polypod quercini. añ. vnc. iij. anisi drach.
iii. florum anthos, buglos, borrag. añ. P. i. fiat
decoctio, & in lib. i. ß. dissolue syrui de fu-
maria compositi vnc. vi. misce. Capiat qua-
tuor matutinis.

Peut estre baillée avec decoction simple de gaiac, & en vser par cinq iours au matin, & cela finy qu'il prenne la medecine suiuate.

Medeci-
ne eradi-
casine. *Rec. confectionis hamech. drach. iiii. electa-*
rii de succo rosarum drach. i. syrui ros. solut.
vnc. i. aquæ borrag. & capill. vñ. añ. vnc.
ij. misce. Capiat. Si ceste medecine n'a asses

euacué, de rechef faut prendre de l'apozeme, en y mettant autant de syrop rosat laxatif, comme nous y auions mis du syrop de fumeterre, & qu'il en prenne deux fois la sepmaine, le matin quatre onces, & le soir six onces. Les parties internes purgées, nous pourrons euacuer tout ce qui est en l'habitude du corps par sueurs, avec l'onguent suiuant.

Rec. pingued. vrsi vnc. iiii. olei de abrot. vnc. iii. unguenti martiati vnc. ii. argenti vini. vnc. iiii. myrrha, thuris olibani ana. vnc. ss. cineris abrotoni, & pellis talparum añ. drach. iiii. resina, & teribintina lota in aqua decoctionis abrotoni. vnc. iii. cera parum, fiat unguentum. ^{Onguent pour faire} Duquel soient ointes les parties inferieures avec les bras & l'espine du dos, en apres les parties superieures, & celles ou n'y a point de poils, mettant sur la fin de l'onction au residu de l'onguent, ce que s'ensuit.

Rec. ladani depurati vnc. i. cineris pellis vrsi, & pilorum mulieris vel viri ana. vnc. ii. mellis vnc. i. misce. La partie affectée soit frotée matin & soir, & ointe, apres soit couuerte. Apres l'onguent, soit faicte lexiue, de laquelle soient lauées les parties

depilées, en ceste façon.

Lexine. *Rec. cineris abrotomi. vnc. iij. cineris absinthii. vnc. ij. cineris talpæ & pellis vrsi, añ. vnc. j. aqua lib. iij. fiat lixiuum.* en laquelle soient bouillies les herbes suiuanes.

Rec. herbarum capillarium, abrotomi, betonica, salvia, pulegij. añ. M. j. avec ceste decoction soient lauées les parties affectées, & si en ce lieu se trouue vne taupe, la faudra faire boullir, & en frotter legèrement la partie.

De la douleur de teste.

Quelque fois aussi se fait douleur de teste apres la verole, & cela aduient quād la matiere est pituiteuse ou sereuse, & pourrie, & lors fait douleur au deuant de la teste, alentour des temples & des oreilles, avec quelque pesanteur. Ceste douleur est quelquefois au dedans, quelquefois dehors. Quand est dehors & quand est sentie hors le crane, il ny a douleur ny des yeux ny d'oreilles, & en ceste douleur apparoit quelquefois alopecie en quelque partie de la teste, & le plus souvent aux costés, & lors c'est vn assuré signe de la verole. Mais la douleur interne, est plus fascheuse que l'externe, plus de nuit que de iour, plus en changemēt
de

de temps d'une constitution australe, a la boreale, ou d'une boreale a l'australe, qu'en toute autre saison. Et aux paupieres on sent vne douleur pesante, tellement qu'il semble que les poilz se dressent en haut: mais quelquefois la douleur est recente, quelquefois vieille. Si elle est recente se fait sans tumeur, & si est ouverte n'en sort aucune sanie, & ny apparoit aucune matiere, & se fait la douleur, quand commence se faire distension du pericrane & du crane, & il faut que les autres signes de verole aient precedé. Et si la maladie a esté longue, & fait tumeur, il se faut craindre de l'absces de l'os & de carie.

En quelques vns commencent premierement apparoitre tumeurs, a cause de l'usage de beaucoup d'onguens, lesquelz ont peu subtilier l'humeur, & le rendre en vapeur, mais non refoudre: ou bien pour ce que le malade deuant lentiere guerison s'est exposé a l'air froid, d'ou est demeurée quelque matiere sous le cuir, laquelle faisant distension du pericrane, amene douleur.

Avec douleur de teste on sent quelquefois vne douleur au haut de l'omoplate, au sternon, au col, & aux iointures des ex-

*S'exposer
a l'air
froid a-
nant len-
tiere gue-
rison, a-
mene dou-
leur de
teste.*

F j

tremités, & ny apparoist aucune exulceration ny gale. Et pour ce plusieurs pensent ceste douleur ne proceder ny auoir son origine de la verole: & leger eschauffement esmeut & aigrit ceste douleur, & vne grande chaleur l'appaise: comme on peut voir du menger, lequel euidemmet l'adoucit & allége, encores que la douleur ne se face par sympathie & consentement du ventricule. Ceste affection est quelquefois premiere, c'est adire, suruient a la maladie recente, quelquefois vient d'une recheute. Pour la curation de laquelle faut bailler vn clystere comme s'ensuit.

Rec. malua, bismalua, mercur. cicla, paprietar. añ. M. j. florum stecados, anthos, chap. de memeli, meliloti ana. P. j. furfuris macri in dolore capillis a pilla, de colatura dissolue mellis anthosati, lobot de castaũneur mesme.

Clystere prins du *Rec. malua, bismalua, mercur. cicla, paprietar. añ. M. j. florum stecados, anthos, chap. de memeli, meliloti ana. P. j. furfuris macri in dolore capillis a pilla, de colatura dissolue mellis anthosati, lobot de castaũneur mesme.*

panno ligati P. j. fiat decoctio ad lib. j. s. in colatura dissolue mellis anthosati, lobot de castaũneur mesme.

fiat añ. vnc. j. benedict. e, vel hiera picra, vnc. s. olei veteris vnc. ij. salis parum. fiat clyster. detur longe a pastu. Apres ce clystere faut bailler les pillules stomachales, ou de hiera cum agarico & sale gemme. Apres la matiere soit cuiete & preparée avec le syrop de stechas, & miel rosat ou anthosat ou scillitic, dissout en eau de betoine

melisse, hyssope, ou en decoction d'herbes capillaires, ou de gaiac, & qu'il le prenne en quatre matins. & cela finy, qu'il soit fort purgé avec pillules euacuantes la pituite, comme les cocchées, de *agarico*, de *sarcocolla*, & autres semblables, ou avec electaire *diacarthami*, de *citro solut. indum maius*, & *diaphenicon*, cōme on fait en douleur de teste prouenant de pituite. La purgation faicte, qu'il luy soit ordonné vn masticatorie de pyrethre, duquel il vse par l'espace de cinq ou six iours le matin & le soir. Apres l'usage du masticatorie, luy soit baillée de la theriaque vieille, beuuant apres vn peu d'eau de vie, ou vn peu de decoction de gaiac, ou luy soit baillée eau theriacale prouocquant sueur, laquelle eau s'apreste ainsi.

Rec. theriaca antiqua. lib. ℞. rad. clenij
chyne añ. vnc. iij. ciclam. vnc. vj. ligni gar-
aci, corticis eiusdem maceratorum per diem
in vino albo. lib. ij. ponantur omnia in vase
vitreo, & distillentur ut solet distillari aqua
vite. Capiat pro dosi ab vnc. ij. ad vnc. iij.
 mais si le malade a vn corps pituiteux & gras, & que ne sue point facilement, qu'il vse de la decoction suiuate.

Eau the-
riacale
 pour dou-
 leur de
 teste pro-
 uenant de
 la verole

F ij

Syrop lax *Rec. rad. elenij. vnc. ij. polypod. quercini.*
azif, pour *vnc. iiij. ebuli vnc. ij. rasura ligni indici lib.*
la mesme *j. foliorum senna lib. ss. macerentur maceran-*
douleur. *da, & decoquantur in lib. x. aque ad con-*
sumptionem tertie partis, In fine injice Sen-
nam, & drach. iiii. seminis colocynthid. mellis
lib. ii. fiat syrupus, aromatizetur cum vnc. ss.
cinamo. vel zinzib. Capiat mane & sero vnc.
iiii. & qu'il ne prouocque point la sueur.
 Pour les foibles soit fait sans coloquinte,
 qu'il en vse par huit iours, iusqu'a ce que
 la douleur sera appaisée. Sur la teste soient

Les reme mis les remedes locaux comme on fait
des locaux en douleur de teste venant de pituite.
& topics Sil est pouré, & que ne puisse porter si
font hui- grande despence, ou a cause de ses affaires
les pou- ne puisse demeurer a la maison, vse de
dres, sa- l'onguent suiuant.
chez coif

ses, embro *Rec. vng. martiati & aregon an. vnc. iiii.*
cations on *euphorbii. vnc. i. argenti viui. vnc. iiii. (ex-*
guens & *tinguatur in lib. ss. axungie porci) olei cha-*
seblables *mamclini & rutacei ana. vnc. iiii. terebin-*
de/quelz *thine lota in aqua vite. vnc. ii. cera parum,*
parie l'au *fiat unguentum. Soient ointes premiere-*
cheur en *ment les parties de l'espine du dos, apres*
la prasi- *du col, finalement les iointures des ex-*
que chap. *tremités. & si avec ces remedes la dou-*
de dolore
capitis a
piuuisa.

leur n'est appaisée, pour la déraciner entièrement soit fait l'emplastre suiuant.

Rec. emplastri diuini vnc. iiii. vnguenti de vigo vnc. iiii. euphorbii. vnc. β. argenti viui. vnc. ii. malaxentur cum oleo rutaceo, & fiat emplastrum.

Qu'il soit mis sur la teste, le poil auparauant rasé. & si beaucoup de remedes ont précédé, il faut premièrement applicquer telz emplastres aux parties remotes, apres a la teste. Plusieurs en la curation vniuerselle de la verole vsent de medicamens froids avec grande faute. pour ce que ces choses froides refroidissent les humeurs & les incrassent.

Aduient aussi quelquesfois vlcere au nez, lequel est guery difficilement, & afin que nous puissions remedier a cecy, comme au reste, nous mettrons icy vn tel exemple.

Rec. corticis thuris, sanguinis dracon. ana. drach. i. maligranati drach. iiii. gummi tragacanti leuiter ass. drach. i. fiat puluis tenuis, qui immittatur naribus cū tenta, addita mucagine sequenti.

Rec. ichthiocolle vnc. β. calcis vine nouies lote in aqua cisterne, deinde cum aqua plantaginis vnc. i. fiat muscilago.

*Empla-
stre pour
applicquer
sur la teste*

*De l'ul-
cere du
nez*

*Remedes
pour vn
vlcere de
nez venū
de verole,
lequel ne
peut estre
guery par
les mede-
cins d'Ita-
lie ny de
la cour,
ny de ceuz*

F iij

de monsp^e * Rec. corticis thuris, mastiches, olibani, myr-
 tier sinon rha, styacris, gummi iuniperi ana. ꝑ. ꝑ. rosa-
 par l'au rum rubrarū, santalorum omnium ana. drach.
 zheur. ii. auripigmenti rubei drach. iii. marchasite,
 * Trochis id est, lapidis pyritis drach. ii. cum muscilagine
 ques pour parfumer gummi tragac. fiant trochisci, quibus suffumi-
 les acou- gentur cooperimenta capitis, addendo balausti-
 stremés de orum, & spongie bedegar. ān. drach. iii.

Decoctio Rec. corticis mali granati drach. i. gallas. n.
 pour lauer x. plantag. caudæ equine, polygomi maris, her-
 la partie niarie ana. M. i. herbe tetrahit. M. ꝑ. fiat de-
 ulcerée. coctio in aqua ferrata, de qua abluantur partes
 affectæ. Apres y soit applicuée la poudre
 avec la muscilage prescrite. Soit reiteré le
 parfum ordonné, en y adioustât trois drach-
 mes de cinnabre, & soiēt faitz trochisques
 avec terebenthine, & soiēt parfumez com-
 me a esté dit. Icy nous obmettons tout ce
 que fut ordonné en Italie, & en France
 pour tel vlcere, a cause de la multitude des
 ordonnances, & a cause qu'il n'en fut gue-
 ry. Ce sont les accidens & symptomes
 qui ont de coustume de suruenir a la verole,
 ausquelz est deuee curation. Maintenant
 faut venir aux parfums, desquelz on a acou-
 stumé d'vser en ceste maladie.

Des parfums. CHAP. .X

Nous vsons de parfums en la curatiõ des douleurs de verole, & pour guerir les vlceres humides qui se cõsolidet difficilemēt, ou bien quand nous voulons halter ladicte consolidation, comme ie feis en vn gentilhomme, qui auoit esté pensē par six mois a Lyon des medecins & chirurgiens, & n'auoit peu estre guery ny par diēte, ny par autre medicament, ie luy guerys son vlcere en quatre iours, tellement qu'auant qu'il ne feust arriué a sa maison, qui estoit distante de quatre iournées, il fut entierement guery. Ce remede, ascauoir parfum, requiert vn corps robuste, d'autant qu'il est fort, & dāgereux: parquoy il en faut vser en ceux qui sont fort humides & robustes. Mais aux debiles, & a ceux qui ont experimenté plusieurs autres remedes en vain, le parfum qui se faict dans le liēt est tresbon, comme ie demōstreray maintenant. Le corps estāt purgé diligemment vne ou deux fois, faut vser de masticatoires par quelques iours, pour veu qu'ē la bouche ny ait point vlcere, car pour lors il faut vser de *caputpurges* & non de masticatoires. Apres de par-

*L'usage
de parfums
dāgereux*

fum le soir ou le matin dans le liēt, duquel prendra la fumée par vn canal lors qu'il bruslera:& sera tel, que puisse prouocquer la sueur. Soient mis charbons allumez en vn pot,& dessus ces charbons soit ietté le parfum,& soit couuert d'vn couuercle d'ou vn canal paruienne au dedans du liēt, & si le malade ne peut porter la senteur, qu'il mette la teste hors le liēt, pourueu que le col soit biē enuveloppé de linges & des linceulx, afin q̄ la fumée ne sorte par le haut.

Cela se faict aux debiles, & a ceux qui n'ōt le moien d'auoir chambre chaude, & pauillon commode. Or le pauillon se faict de linceulx pliés ensemble, attachés en haut & de routes pars enuironans le malade, ou il est assis pour suer, & le parfum est mis sur plusieurs charbons, afin q̄ l'air ēfermé soubz le pauillon soit beaucoup chauffé, & estāt infecté de l'humidité du parfum, prouoque les sueurs, & desèche le corps. Si ne peut endurer la senteur, tienne la teste hors le pauillon, & vn peu apres mis dans le liēt qu'il sue fort: que le parfum soit reiteré selon les forces du patient, & selon que la maladie sera rebelle, iusqu'a ce que se fera excretion par la bouche. Et si a cause de la

foiblesse, le malade ne peut endurer continuellement l'usage du parfum, qu'il en use par interuallés, comme par trois iours: apres qu'il se repose quatre iours, ou davantage, puis retourne au mesme parfum. Cependant qu'il use d'une maniere de viure ^{La maniere de viure pour ceux qui usent des parfums.} attenuante & legerement desechante, ou pour le moins nõ gueres humectante. que la viande soit louable & de facile coction qu'il s'abstienne de vin: quand usera du parfum au lieu de vin son boire soit *hydromel*, ou la seconde decoction de gaiac. Car l'usage du vin alors enséble avec l'argēt-vif, amaine paralysie, Or apres ces trois parfums, que le corps soit de rechef purgé vniuersellemēt, comme a esté dit cy deuant en la diete & ce toutes les sepmaines, par syrops laxatifs, ou opiate, ou pillules accommodées a l'euacuation des humeurs pituiteux. Les parfums ont leur vertu du cinabre a cause de l'argent-vif. Parquoy faut que sa quantité soit plus grande que des autres. mais on y adioust quelque chose pour corriger la senteur, quelque chose pour la curation de la maladie, & la reste pour incorporer les medicamens. comme par exēple, au cinabre faut adiouster quel-

que chose qui corrige la sêteur, non toutefois canelle, ny musc, ny mouffe des arbres, ny hypocistis, ny ladanū, lesquels encores que soient de bonne odeur, sont toutefois astringens, & retarderoient la principale action, ou empescheroiēt la sueur. mais faut prendre choses odorantes qui esmeuent les sueurs, comme *benioin*, & *storax*. Si dōc nous voulōns prouocquer les sueurs pour appaiser les douleurs, les choses susdites sōt suffisantes auec du cinnabre, ainsi.

*Trochif- Rec. cinnabri vnc. i. styracis rub. & calami
quet pour ta, nucis muscata ana. drach. iiii. benioin vnc.
les par- s. excipe terebinthina. fiant trochisci ponderis
fums. drachmarum duarum, quibus utatur, ut dixi-
mus.* Nous y ordonnons de terebenthine, pour ce quelle sert a appaiser les douleurs, & pour faire grande fumée, & si se faisoit de choses seches, y faudroit adioulter de graisse ou d'huile, pour faire fumée, pourtant les gommes & ce qu'excite fumée, est la matiere des parfums. Si nous voulons apprester parfums pour guerir les vlcees, nous les preparerons de ces choses & des autres qui detergent & sechēt les vlceres, comme est myrrhe, mastic, encens, opopanax, ladanum, bois gras qui descoulent re-

fine, comme le bois d'aloë, raclures de genre, escorce de pin, du macis, de noix muscade. Il y a autres choses seches, comme les sâtaux, & iceux ny s'ot gueres ppres. Comme aussi nous ne pensons point qu'il soit bon y adiouster a ces remedes theriaque & semblables, ny aussi a ux onguens, comme font quelques vns sans raison. pour ce que la matiere n'est apte pour faire parfums, & ne profite rien mise par dehors, ny aussi la theriaque, mais prinse par dedans. Soit fait ainsi p̄su pour guerir les vlcères.

Rec. cinnabry vnc. j. benioin, myrrhe, styracis, olibani, opopanacis an. vnc. ss. mastiches, macis, thuris ana. drach. ij. Excipiantur terebinthina, & fiat fumigium. Pour les vlcères i'y adiouste sandaracha ou orpiment, & principalement quand i'ay opinion que les vlcères soient aux poulmons, ou au nez, ou es autres parties internes. Nous y mettons aussi du marchasite c'est adire pierre a

feu, pour ce que seche les vlcères, remollit les dures, comme nous auons monstre en la cure des vlcères du nez. Le medica-

ment appellé hedychrom redigé en trochisques, destrempé en huile de laurier ou de castor appaise les douleurs, si on y mesle

Pyrites.

*Hedychron
on c'est
un medicament
qu'on
entre au*

la comp-
sition de
la theria-
que du-
quel voies
ce qu'en es-
crie Gal.
lib. 1. de
anid. lib.
de Theri-
aca ad P;
sonem &
lib. 4. de
locis af-
fectis.

du cinnabre. Si l'ulcere reste apres les au-
tres remedes, & ne puisse guerir, suffit par-
fumer la partie ulcerée apres la deterfion,
ou correction de l'os. Et c'est assez de la
guerison faicte par parfums.

Des choses dessusdictes appert asses l'argēt
vif estre antidote & remede fort propre pour
la verole. pour ce qu'il la guerit, en quelque
sorte que soit applicqué. car il esmeut les
sueurs, & deseché a cause de la subtilité de
ses parties. Ce que ne font point les autres
medicamens: d'autant qu'ilz sont astrin-
gens, & empeschēt la sueur. Mais l'argent-
vif la guerit en desechant, a cause de la sub-
stance aérée qu'il a, avec subtilité de par-
ties, & par sa chaleur moderée, non point
par sa vertu stupefactiue, ou refrigeratiue,

comme quelques vns ont songé, contre
lesquelz nous auons asses disputé, en la di-
gressiō que nous auons faict de l'argēt-vif.

* La curation faicte par onguens d'argent-
vif a esté premierement essayée par les em-
piriques, lesquelz voians ce remede seruit
aux gales & a la tigne & a semblables af-
fections, & que par iceluy toute gale de
teste & de tout le cuir estoit guerie, n'ont
point craint l'accommoder a ceste mala-

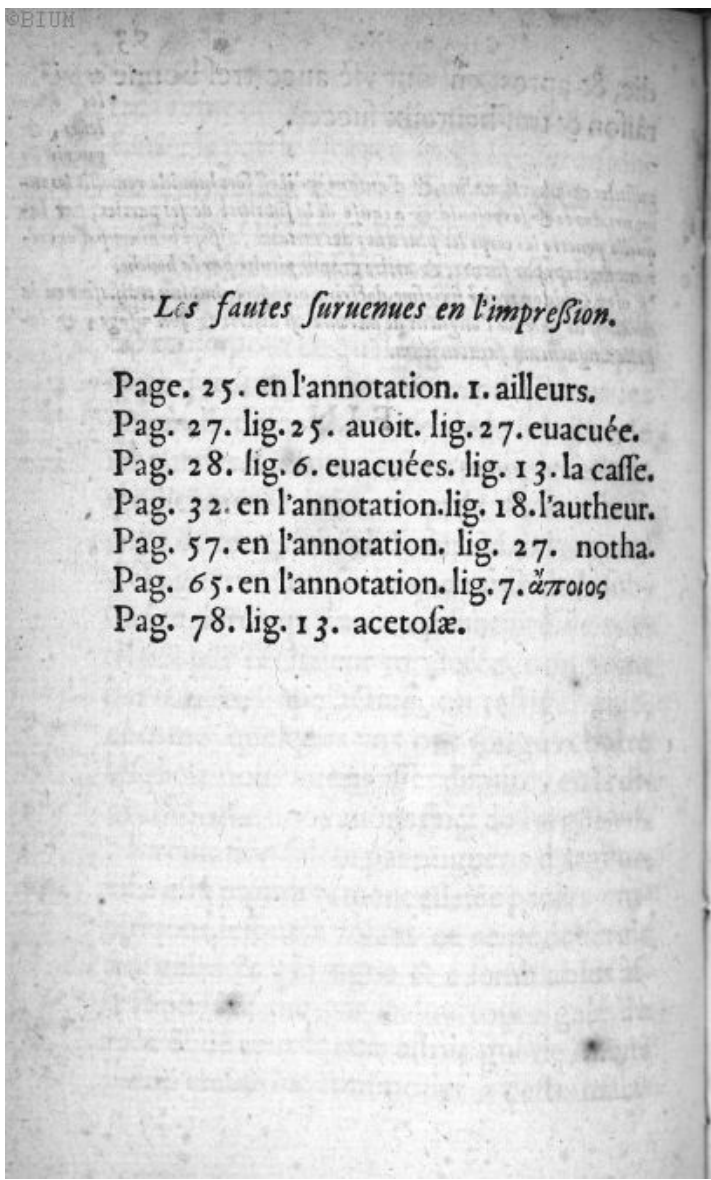
Il sem-
ble taxer
M. fernel
lequel au
second li-
ure de ab-
disis veris
causis,
chap. 14.
dit l'argēt
vif estre
si froid,
que par sa
vertu nar-
cotique

die, & apres en ont vſé avec tres-bonne ^{appaife}
raison & tres-heureux succes. ^{les dou-}
^{leurs, &}
^{guerit les}

*pustules & ulceres malins, & d'autant qu'il est fors humide remollit les tu-
meurs dures & les resould: & a cause de la subtilité de ses parties, par la-
quelle penetrer les corps les plus durs des metaux, dissipe beaucoup d'excre-
mens du corps par sueurs, & assire grande pſſuite par la bouche.*

**Voiez Guidon traité sixiesme, doctrine premiere, chapitre troisieme en la
curation de gale, ou l'onguent de mercure est descript & son usage, & la-
pelle unguentum saracenicum.*

FIN.



Les fautes survenues en l'impression.

- Page. 25. en l'annotation. 1. ailleurs.
Pag. 27. lig. 25. auoit. lig. 27. euacuée.
Pag. 28. lig. 6. euacuées. lig. 13. la casse.
Pag. 32. en l'annotation. lig. 18. l'autheur.
Pag. 57. en l'annotation. lig. 27. notha.
Pag. 65. en l'annotation. lig. 7. ἀποιος
Pag. 78. lig. 13. acetosæ.